

journal de la Confédération Musicale de France

N° 326

Janvier 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1967 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération internationale des sociétés populaires de Musique et membre du Comité national de la Musique.

Éditorial

Cette nouvelle présentation du journal, je l'espère, vous plaira.

Nous voulons ainsi démontrer notre résolution de faire de mieux en mieux. Comme pour toutes choses, il faut le temps de les réaliser. Tous ici ont de la bonne volonté !

Nous avons quitté l'imprimerie de la Vigie de Dieppe. Chaque jour nous apportait les soucis que vous connaissez. Nous devons cependant le remercier sincèrement des efforts qu'ils ont fournis pour imprimer le journal de la Confédération Musicale de France, durant de nombreuses années.

Nous voici repartis avec une imprimerie située à proximité du siège de la C.M.F., ce qui favorisera la rapidité des transmissions et les possibilités de nous rendre compte du travail, toujours délicat.

Nous allons œuvrer pour que ce journal devienne plus intéressant pour tous et nous vous présenterons, à partir du premier numéro de 1980, les instruments de la palette orchestrale. Ces articles seront faits par des artistes éminents. Ils seront agrémentés de clichés, photos et dessins.

C'est beaucoup plus, que nous voulons vous apporter, mais pour ces innovations, de nombreuses démarches doivent être effectuées. Nous avons suivi des suggestions qui nous ont paru heureuses et nous continuerons ainsi.

Nous souhaitons que ce journal vous intéresse et aussi que vous fassiez en sorte qu'il soit largement diffusé dans les milieux de la musique.

Nous comptons sur vous tous, car un nombre croissant d'abonnés favorisera l'ensemble des musiciens de notre grande famille.

André AMELLER.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE LES 14 ET 15 JUIN

Atribution de la "Lyre d'or de Vichy"

Ce concours est organisé par la Ville de Vichy et son Comité des Fêtes, sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (C.I.S.P.M.), de la Confédération Musicale de France (C.M.F.) et de la Fédération Musicale du Centre (F.M.C.).

Présidence de M. le Maire de Vichy.

But : Réunir à Vichy les 14 et 15 juin 1980, cinq à six Sociétés Populaires de Musique, de nations différentes, possédant les qualités suivantes :

1) Sociétés de « 1^{er} Plan » au point de vue valeur musicale, qui seront présentées et déléguées par leur Fédération Nationale respective et du niveau minimum des Divisions supérieures.

2) Etre de formation « Harmonie ».

3) Avoir une tenue uniforme et une excellente présentation.

Règlement : Les Sociétés (au maximum 6, et une par Nation) seront désignées parmi les Nations affiliées à la C.I.S.P.M.

Le règlement du concours sera celui appliqué dans les concours de la C.I.S.P.M.

Œuvres à préparer pour le concours

1) Les Sociétés devront préparer un morceau à choisir dans une liste de six œuvres sélectionnées pour le concours, qui sera communiquée au plus tard le 1^{er} mars 1980.

Ces œuvres, écrites par des compositeurs français contemporains, seront de moyenne difficulté.

2) Elles devront préparer également deux autres morceaux de leur choix, agréés par la

C.I.S.P.M. L'œuvre à exécuter sera désignée par tirage au sort au moment du concours.

Les Sociétés devront être en mesure de communiquer au Jury trois conducteurs des œuvres choisies. Ces conducteurs leur seront restitués.

Très important :

Les titres de ces deux morceaux devront être indiqués au Comité d'Organisation un mois

• Suite page 8

LA MUSIQUE ET SES EFFETS NEURO-PSYCHO-PHYSIOLOGIQUES

• Nous publions in-extenso en page 3 une très intéressante communication faite au XIII^e Congrès de l'I.S.M.E. par le professeur Alfred A. Thomatis

LE TROMBONE

par Jean Douay



LORSQU'ON pose aux trombonistes la question : « Quelle est la qualité première que vous trouvez à votre instrument ? » invariablement la réponse est : « La sonorité. »

Nul ne peut, en effet, rester indifférent au son du trombone qui peut, telle la voix humaine, se faire le reflet de tous les sentiments et bouleverser l'auditeur par un doux phrasé mélodique (Mozart) des accords émouvants (les célèbres « Equales », de Beethoven) ou dans de superbes crescendos (Wagner, pour ne citer que lui) mettre en valeur sa majestueuse ampleur qui cloue littéralement le mélomane à son fauteuil... sans oublier aussi que le jazz, avec Urbi Green par exemple, en a fait un remarquable séducteur en le faisant chanter, tel un crooner.

Quelles sont les origines du trombone ?

Des controverses existent et, ma foi, je ne me risquerai pas à opter pour l'une ou l'autre théorie. Dans les temps futurs, il se peut que chercheurs, musicologues ou historiens apportent des preuves irréfutables, mais pour l'instant on sait, d'après Rabelais, que les premières traces de l'instrument apparaissent avec les trompettes de Jéricho qui possédaient la tessiture du trombone. Ensuite, on peut noter une certaine analogie de forme avec les trompettes turques.

Parmi les ancêtres directs figure la buccine romaine.

Naturellement, la coulisse n'existait pas et, au Moyen-Age, le rôle du trombone était celui de basse-trompette qu'on appelait la saqueboute. Ce nom a plusieurs origines :

Tout d'abord, sa ressemblance avec une arme d'assaut du même nom, et sa liaison avec deux mots de vieux français : — saquer, qui signifie tirer, et — bouter, qui signifie pousser. Vous connaissez bien la phrase célèbre où ce mot est employé. Jeanne d'Arc : « Il faut bouter les Anglais hors de France. »

Le nom de trombone, qui signifie grande trompette en italien, a été donné à la fin du 16^e siècle. Quant à la forme actuelle,

• Suite page 2

Jean DOUAY

Né le 6 juillet 1936 à METZ (Moselle).

Etudes au Conservatoire de Metz de 1949 à 1954 (Premier Prix et Prix d'Excellence).

Premier Prix, premier nommé, de trombone et Premier Prix d'Ensemble Instrumental au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1958.

Premier Trombone-solo de l'Orchestre Symphonique de Radio-Télé-Luxembourg au Grand-Duché de Luxembourg de 1960 à 1968.

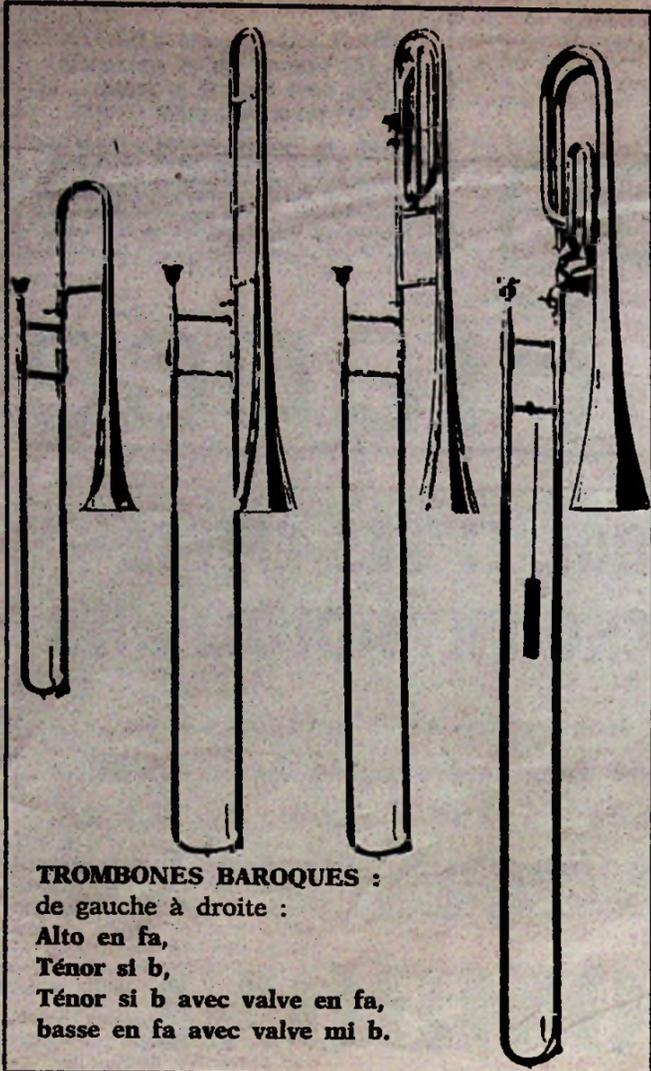
Premier Trombone, super-soliste, de l'Orchestre National de France et Fondateur du Quintette de Cuivres de l'Orchestre National de France depuis 1968.

Professeur titulaire de Trombone et d'Ensemble Instrumental au Conservatoire de Meudon et Professeur à l'Académie Internationale de Nice depuis 1972.

Auteur de plusieurs méthodes et études pour trombone, ainsi que d'œuvres pour ensembles de cuivres.

Promoteur et Organisateur du premier Colloque National des Cuivres qui s'est tenu du 7 au 10 novembre 1979 à Châtenay-Malabry.

LE TROMBONE



TROMBONES BAROQUES :
de gauche à droite :
Alto en fa,
Ténor si b,
Ténor si b avec valve en fa,
basse en fa avec valve mi b.

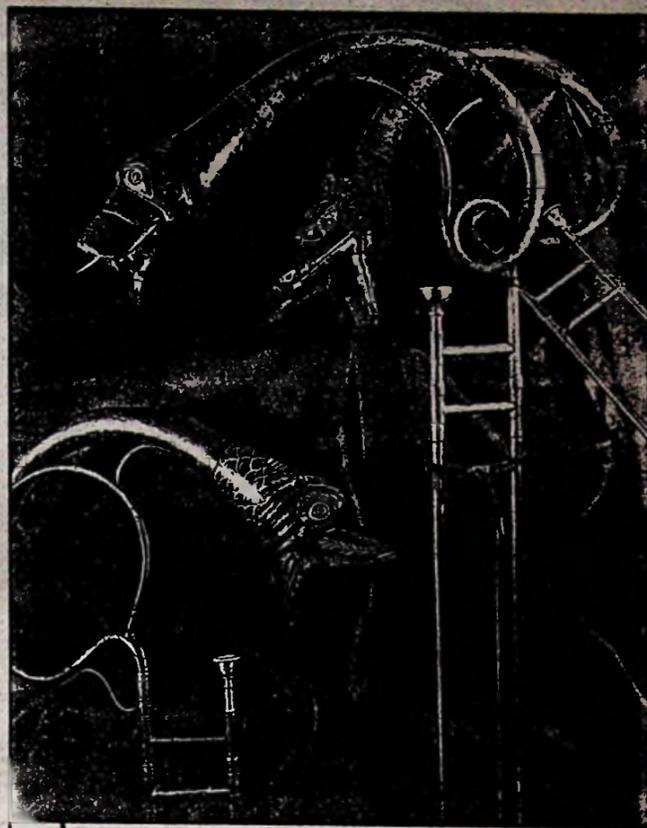
— Le trombone-basse. La voix la plus grave. Les instruments modernes peuvent passer, à l'aide d'une palette, en FA ou RE, ce qui permet d'étonnantes possibilités techniques.

— Le trombone-ténor : sa tessiture couvre presque 4 octaves maintenant que les facteurs en ont fait un instrument complet. Il est construit en Si B mais se joue en UT. Le plus utilisé, le plus célèbre.

— Le trombone-alto. Après un injuste oubli, il est redécouvert pour la « couleur » qu'il apporte à certaines œuvres, surtout à celles écrites pour la famille : alto, ténor, basse ; sa place est alors indispensable. Les compositions du 17^e et 18^e siècle font largement appel à lui. Il est en Mi B mais je recommande de travailler en UT.

Où et quand peut-on apprendre le trombone ?

L'enseignement en est donné dans presque tous les établissements d'enseignement musical et on peut débiter dès l'âge de 9-10 ans. Je conseille d'acheter tout de suite un instrument complet. Sur un trombone-ténor simple, l'élève n'a pas le bras assez long pour jouer les notes à la



Trombones anciens. Cet instrument très en faveur sous le règne de Henri-VIII, roi d'Angleterre, qui avait un ensemble de dix trombones de ce type qui le suivaient dans ses déplacements et jouaient motets et fanfares.

● Suite de la page 1

avec coulisse, elle apparaît à la fin du 14^e siècle. Depuis le 17^e siècle, aucune modification majeure n'est intervenue quant au principe ou à la forme ; seule la perce s'est élargie et l'embouchure agrandie.

Le trombone fut très utilisé dans les polyphonies, on lui confiait le rôle de Teneur. C'était l'instrument très en faveur et Henri VIII, roi d'Angleterre, amateur de femmes et de musique, avait un ensemble de dix trombones qui le suivaient dans ses déplacements et jouaient motets et fanfares.

On trouve une remarquable mise en valeur de l'instrument dans les compositions de Guillaume Dufay (Messe de l'Homme Armé). Monteverdi (1567-1643) écrit dans un « Orfeo » une quintette pour accompagner la descente d'Orphée aux Enfers. Beethoven fait appel à lui dans le final de la Cinquième Symphonie. C'est l'entrée dans les grands orchestres symphoniques et la consécration : désormais tous les compositeurs l'emploient, chacun à sa façon, et cela va contribuer à structurer son utilisation : lyrique, technique, puissante, souple, colorée, chaleureuse...

Une petite éclipse pendant la seconde partie du 19^e siècle : on essaye de lui substituer le trombone à pistons mais le trombone à coulisse finit par triompher grâce à sa merveilleuse sonorité.

Au 20^e siècle, la gloire est définitivement acquise grâce au jazz et aussi grâce à d'excellents professeurs qui font connaître l'école française dans le monde entier et à des interprètes et brillants solistes qui incitent les compositeurs à enrichir le répertoire. De nos jours, la musique contemporaine utilise toutes les richesses surprenantes de cet instrument.



Trombone et joueur de tradition allemande

Quels sont-ils, ces instruments ?

En ne mentionnant que ceux utilisés de nos jours, je vous présente, dans l'ordre décroissant :

— Le trombone contre-basse, employé dans certaines œuvres (Wagner, par exemple). Il peut être remplacé par le trombone-basse ou le tuba. Il est construit en FA.

6^e et à la 7^e position, or ces notes se font facilement à la 1^{re} et la 2^e position sur le trombone-complet. L'idéal serait d'obtenir des facteurs d'instruments un trombone complet plus léger que celui existant actuellement ; ainsi l'obstacle du poids que certains avancent — et je ne suis pas de ces certains-là — disparaîtrait et tous les jeunes pourraient assimiler lentement les principes de base : respiration, décontraction, musculature, coordination, permettant de posséder un solide acquit qui les fera progresser plus rapidement lorsque vers les 13-14 ans leur croissance donnera le feu vert pour un travail plus intensif.

Parmi les élèves, il y a très peu de filles en France, au contraire des classes américaines ; mais nous assistons à une évo-

lution des mentalités et les clichés des familles qui réservaient la harpe et le piano aux demoiselles, laissant la trompette et le trombone aux frères plus costauds sont en train de disparaître. Actuellement, j'ai cinq jeunes filles dans ma classe et un professeur de conservatoire de province est une jeune femme qui a fait son prix au conservatoire de Paris et qui a fait partie de la Musique des Gardiens de la Paix.

Ainsi, le trombone qui était ignoré, quand il ne faisait pas sourire, il y a une dizaine d'années, est désormais complètement intégré à la vie musicale : parfois en soliste, souvent en quatuor ou en quintette de cuivres ; en grande formation d'orchestre, bien sûr, et en harmonie. Le public est de plus en plus nombreux à se déplacer pour l'écouter, et par voie de conséquence, il y a de plus en plus d'adeptes qui veulent apprendre à en jouer.

J'espère avoir pu, au travers des lignes de cet article, vous faire partager ma passion pour cet instrument. En tant que professionnel d'orchestre (soliste à l'Orchestre National de France) et professeur (au conservatoire de Meudon) j'ai la chance d'exercer un métier qui me permet la découverte toujours renouvelée d'une sonorité merveilleusement belle. Je travaille tous les jours pour maintenir une forme indispensable mais, je le reconnais volontiers, également pour mon plaisir. Tous les trombonistes comprendront ce besoin de contact avec l'instrument... les autres musiciens aussi, sans aucun doute.

Je suis toujours disponible pour ceux qui, passionnés de trombone, souhaitent communiquer une interrogation, une recherche ou désirent approfondir une connaissance. Il suffit de m'écrire : Jean Douay, 144, rue de Paris, 92190 Meudon.



Le Quintette de Cuivres de l'Orchestre National de France, composé par les solistes de cette prestigieuse formation, représente actuellement le plus haut niveau de la qualité musicale des cuivres français et chaque concert qu'il donne est un événement exceptionnel. Le Quintette de Cuivres de l'Orchestre National de France, célèbre par son talent, l'est aussi par le brio, l'aisance et la verve teintée d'une discrète touche d'humour, de la présentation et de l'animation qu'assure Jean Douay. Son adresse : 144, rue de Paris, 92190 Meudon.

● Vous trouverez en page 10

UNE NOMENCLATURE D'ŒUVRES POUR TROMBONES

La musique et ses effets neuro-psycho-physiologiques



par Alfred-A. Tomatis

Que la musique ait des effets sur l'organisme humain est l'évidence même ; j'ai jusqu'à prétendu que c'est sa raison d'être.

Certes, le temps qui m'est imparti pour m'engager dans ce sujet — dont l'ampleur ne vous a certainement pas échappé — me contraindra à user de maints raccourcis. Mais si je suis ainsi amené à n'évoquer que l'essentiel, mon souci restera cependant de ne pas altérer l'idée réflexive qui pendant une trentaine d'années a soutenu la démarche clinique et sous-tendu la recherche expérimentale. Il est bien évident que le mobile premier de toute cette investigation a résidé de façon constante dans le désir profond de venir en aide à tous ceux qui, sur le plan de la communication, ont vu leur univers perturbé, le but final consistant avant tout à assurer leur insertion dans le groupe humain.

Notre discipline, l'audio-psycho-phonologie, qui est maintenant largement répandue et qui s'imbrique dans diverses branches des sciences humaines, s'est engagée au départ dans certaines recherches concernant les chanteurs puis les musiciens et enfin les professionnels de la voix. Elle s'est introduite ensuite dans de nombreux domaines d'investigation touchant aux processus relationnels de l'être humain avec son environnement, notamment au moyen du langage.

Les résultats acquis, pour la plupart acceptés et devenus classiques, reposent désormais :

1. — Sur la mise en évidence de contre-réactions audio-vocales, révélant que toute modification portée sur la fourniture auditive détermine une transformation de l'émission phonique ou instrumentale, et ce suivant certaines lois, cybernétiquement et neurologiquement contrôlées.

2. — Sur la présence effective d'une oreille musicale. Elle se caractérise par une courbe de réponse auditive ascendante d'au moins 6 db/octave, pouvant atteindre 12 à 18 db/octave, c'est-à-dire une courbe progressant de 100, 200 ou 300 % par octave. On connaît de ce fait le profil de la pente. Cette ascension s'effectue depuis la fréquence 500 Hz jusqu'à 2 000 Hz. Au-delà de 2 000 Hz, la courbe dessine un dôme allant jusqu'à 4 000 et parfois 6 000 Hz.

Munie de ces caractéristiques, l'oreille est sûrement musicale au sens le plus large du terme. En effet, le sujet qui en est doté aime la musique, la reproduit avec justesse et la restitue avec qualité. Ceci est d'autant plus réel que toute perturbation introduite sur la courbe d'audition, autrement dit sur le contrôle audio-vocal, entraîne immédiatement la perte des qualités ci-dessus indiquées.

Il est à noter que les caractéristiques qui définissent d'une façon si spécifique l'oreille musicale n'ont de réelles implications que lorsqu'elles siègent sur l'oreille droite, dénommée oreille directrice. Ceci nous amène à introduire le troisième paramètre.

3. — Sur la découverte d'une oreille directrice, la droite, induisant à reconsidérer les connaissances relatives au dialogue inter-hémisphérique et à réviser la notion de centralisation focalisée de l'activité cérébrale sur la couche corticale pour accéder au stade de ce que nous avons

dénommé les « intégrateurs neuro-phoniques », vastes champs cortico-centro-céphalo-cérébello-spinaux sensori-moteurs.

4. — Sur la description des caractéristiques qui tendent à différencier les diverses manières d'entendre et à expliquer de la sorte les barrières neuro-linguistiques voire psycho-linguistiques qui peuvent s'instituer entre les différentes ethnies. Chaque idiome s'individualise en effet par le jeu de trois paramètres qui désignent l'oreille ethnique :

— l'un déterminant l'ouverture diaphragmatique du spectre d'audition, ce que nous avons dénommé la bande passante ;

— le second répondant à la pente de la courbe d'enveloppe fréquentielle dans cette bande passante ;

— le troisième évoquant le temps de latence nécessaire pour que les deux accommodations précédentes — car il s'agit bien d'accoutumances — se mettent en place.

5. — Sur la mise en lumière du fait que tout trouble du langage oral ou écrit trouve son origine dans une perturbation de l'écoute. Cette constatation est évidemment la contre-épreuve de l'existence du circuit audio-vocal. Une échelle des correspondances « audition-langage » est à l'heure actuelle suffisamment étayée pour que l'on puisse déterminer, à partir d'une épreuve dite Test d'Écoute (TE), quel peut être le comportement psycholinguistique du sujet examiné, vu sous tous ses aspects : phonique, phonétique, linguistique, psychologique, postural, corporel, instrumental, somatique, etc.

6. — Sur la certitude du redressement des troubles ci-dessus énoncés par l'intervention d'une pédagogie de l'écoute, électriquement contrôlée et qui, reprenant la filière onto et phylogénétique de cette fonction, ravive les processus évolutifs qui conduisent à l'éveil du désir de communiquer. C'est sur ce dernier élément que va s'instaurer la fonction d'écoute qui transformera l'oreille en ce qu'elle est, de même qu'il s'est emparé de la bouche, de la langue, du larynx, de l'appareil respiratoire pour réaliser, dans une étonnante synergie, l'appareil phonatoire et paroller.

7. — Enfin sur la prodigieuse plongée dans l'univers sonore utérin qui, tout en livrant les clefs des mécanismes langagiers et en révélant les différents facteurs de la spécification humaine tels que la verticalité et la latéralité, met en évidence les mémorisations embryonnaires et foetales archétypales, autant de processus greffés sur l'évolution programmée de l'appareil auditif dans son cheminement vers la réalisation de l'écoute. De ce vaste champ d'investigation intra-utérin dans lequel nous nous sommes engagés depuis bientôt vingt ans, l'approche analytico-synthétique sensori-motrice qui en a découlé nous a permis d'avoir des moyens d'action jusque-là méconnus sur la schizophrénie, l'autisme et a fortiori sur les handicaps mineurs, de même que sur certains troubles du comportement comme l'épilepsie.

Vous voilà donc munis maintenant d'éléments d'information suffisamment étayés pour vous permettre d'entrer dans un univers déconcertant de prime abord

et en tous cas insolite. Je reste cependant persuadé que vous aurez tôt fait sinon d'adopter la terminologie, tout au moins d'en retenir les points d'insertion qui, pour la plupart, se rattachent à votre domaine, celui de la musique.

Sans doute la difficulté rencontrée pour appréhender une telle démarche est-elle liée à la résistance que l'on éprouve à s'aventurer dans le labyrinthe auditif et à s'affronter aux arcanes du système nerveux. Et cependant, il faut s'y engager, je dirai même s'y laisser entraîner sans aucune crainte.

Il est évident que le système auditif n'a d'action que parce qu'il est connecté avec le système nerveux. Il me plaît à affirmer que ce dernier lui est en quelque sorte annexé. Il est vrai que la phylogenèse nous aide à maintenir cette hypothèse. Elle nous y conduit avec d'autant plus d'aisance que tout nous révèle, dans le cadre d'une étude longitudinale concernant les phénomènes évolutifs, que les organes qui interviennent dans la mise en place de l'oreille en sa fonction vestibulaire et cochléaire, précèdent toujours ceux qui vont donner naissance au système nerveux en général. Cette sorte de progression parallèle et conjuguée introduit un jeu dialectique entre les deux formations et c'est à partir d'un tel dialogue que l'on parvient à mieux appréhender la dynamique fonctionnelle structurale de l'ensemble du système nerveux et notamment celle de l'émergence importante de la partie encéphalique.

Quant à l'oreille, elle apparaît sans doute comme un organe complexe, mystérieux, fuyant devant toute investigation poussée, gardant certains de ses mécanismes jalousement enfouis dès que l'on se prend à ne voir en elle que l'appareil de l'écoute ; une même démarche se rencontre lorsqu'on s'obstine à considérer la langue uniquement comme un appareil de phonation. Cette dernière joue certes un rôle dans la fonction langagière mais elle est d'abord un organe digestif. Une telle conception établit sur des bases anatomiques, embryologiques et physiologiques bien déterminées permet d'instituer une meilleure connaissance des adaptations secondes par l'acte de la parole.

L'oreille fait de même ; elle détient, du moins en première approche, une tout autre fonction que celle qu'on a l'habitude de lui attribuer. L'appareil labyrinthique est bien entendu destiné à l'écoute mais il exerce en premier plan une activité fondamentale sur laquelle il est nécessaire d'insister. En effet, c'est de cette activité première, essentielle, que va dépendre toute la compréhension des mécanismes de l'oreille et des effets de la musique sur la personne humaine.

L'oreille assure la charge corticale. Elle est génératrice d'énergie. Elle a un pouvoir dynamogénique qu'elle détient depuis les temps les plus reculés de la lignée animale. Elle parvient à ces résultats en agissant sur plusieurs plans :

1. — Elle centralise, au niveau du vestibule, les informations venant de tout le corps (peau, muscles, articulations et

os) par les effecteurs sensitifs dérivés des cellules génératrices de l'oreille, celles de l'organe de Corti en particulier.

2. — Elle induit les postures qui rendent plus efficiente cette centralisation, notamment dans la lutte anti-gravifique, toujours par le jeu vestibulaire, c'est-à-dire au niveau de l'utricule surmonté de ses canaux semi-circulaires, et du saccule.

3. — Elle règle, au sens cybernétique du terme, la fonction d'écoute pour augmenter encore son efficacité, et ceci grâce à l'appareil cochléaire.

Cette incidence de charge est trop importante pour que nous ne nous y attardions pas quelques instants. En effet, cette fonction dynamogénique est fondamentale bien que quasiment ignorée. Et pourtant elle nous introduit de plain-pied dans notre sujet, celui des effets de la musique sur le corps humain.

Je m'explique :

On sait que tout ce qui vit, vibre, et que tout ce qui s'organise pour atteindre une participation réflexive à cette présence imminente qu'est la vie manifestée par des rythmes, des cycles, des séquences, s'oriente vers l'élaboration du système nerveux.

Tout ce qui vit émet, au sens le plus ontogénique du terme, sa propre séquence vibratoire, sa propre musique en quelque sorte. Aussi la musique assure-t-elle en retour une action particulière sur cette matière vivante, soit en activant et vivifiant, soit en amenuisant en annihilant les fonctions physiologiques vibratoires existantes.

Tout nous démontre actuellement que l'activité du système nerveux est liée au nombre de stimulations qu'il reçoit, le métabolisme n'assurant en somme que la part de maintenance végétative sans pouvoir y associer la dynamique réflexive. Cette dernière, développée à son maximum va permettre de faire jaillir la conscience dont elle est une embryologique émanation.

Dès lors être conscient, c'est être, c'est-à-dire participer à l'immense univers qui nous entoure, nous enveloppe, nous invite au dialogue en nous bombardant de mille stimulations.

Pour être plus concrets, nous pouvons nous référer aux derniers travaux scientifiques qui ont été réalisés dans ce domaine, et qui ont démontré que le système nerveux humain devait, pour atteindre les niveaux d'éveil, collecter 3 milliards de stimuli par seconde au moins quatre heures et demie par jour. Or, c'est par l'intermédiaire de l'oreille et dans une proportion de plus de 90 % que cette charge en influx nerveux est assurée.

Quelques précisions sur l'appareil auditif et le système nerveux nous semblent maintenant nécessaires pour mieux comprendre les processus ci-dessus évoqués.

L'oreille humaine est constituée, selon les conceptions classiques, de trois parties : l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne. Mon opinion consiste à penser qu'il n'existe sur le plan neuro-physiologique que deux parties : l'externe et l'interne. Je m'en suis expliqué dans différents ouvrages et no-

Mais chacun parle sa langue. Et, en fonction de ma spécialité d'audio-psycho-phonologie, je suis volontiers appelé à concevoir l'homme en son humaine dimension comme une immense oreille à l'écoute, à laquelle est appendu un système nerveux. Ce n'est d'ailleurs pas une vue de l'esprit et mon intervention auprès de vous, aujourd'hui, tentera de vous en porter confirmation.

tamment dans celui traitant de l'écoute. Pour l'instant et afin de ne pas dépasser le cadre de cet exposé, nous nous occuperons de l'oreille interne. Elle comprend, dans une unique et même enveloppe — la vésicule labyrinthique — deux ensembles

— La cochlée, d'émanation ayant apparemment des activités différentes : le vestibule et la cochlée.

— Le vestibule, le plus archaïque de ces deux éléments. Il est composé de l'utricule muni de ses canaux semi-circulaires et d'une deuxième poche, le saccule, perpendiculairement appendu dans l'espace à l'utricule. plus récente. Elle s'organise sous le saccule en une forme hélicoïdale limacéenne.

Suivant les conceptions classiques, les rôles attribués à l'un et à l'autre de ces deux éléments faisaient du vestibule un organe spécialisé dans la fonction d'équilibre et de la cochlée un appareil destiné à assurer la reconnaissance des sons. Au cours de ces dernières années, j'ai été conduit à remettre en cause une telle bipartition et à prouver que le vestibule entendu plus qu'on ne l'avait supposé auparavant et que la cochlée contribue elle aussi à la fonction d'équilibre. Il s'agit donc d'un seul et même organe dont l'action, sur le plan de l'analyse des mouvements et des déplacements, fait appel à des agencements différents.

Pour que les réponses soient optimisées dans les phénomènes de charge par exemple, il est nécessaire que l'ensemble acquiert une position spatiale déterminée capable de provoquer une posture corporelle bien définie, la tête dans sa situation posturale entraînant toute la statique et la dynamique corporelle à se conformer à cette attitude favorable. Celle-ci, que nous avons dénommée posture d'écoute, s'instituera de telle sorte que certains sons auront des effets que n'auront pas certains autres. C'est ainsi que les sons riches en harmoniques élevées auront une action énergétisante sur le plan de la capitalisation potentielle : je les ai de la sorte dénommés sons de charge. Par contre d'autres sons situés dans la zone des graves élèveront les réserves accumulées jusqu'à provoquer parfois l'exténuation totale du sujet qui y est soumis : c'est la raison pour laquelle je les ai dénommés sons de décharge.

Les sons agissent sur le labyrinthe membraneux, lui-même inclus dans la vésicule d'ivoire qu'est le labyrinthe osseux. Le vestibule est mis en activité par les mouvements liquidiens que les sons engendrent en son intérieur. En effet, toute stimulation sonore détermine au niveau de l'utricule et du saccule une pulsation élastique qui se traduit par une mobilisation du liquide dit « endo-lymphatique » qui emplit le labyrinthe membraneux (en opposition au liquido dénommé « péri-lymphatique » qui entoure ce dernier). Dans l'utricule, une circulation s'établit compte tenu de la directivité et de l'intensité de la pulsation reçue, circulation qui trouve ses réponses tridimensionnelles en fonction des trois canaux semi-circulaires flanqués sur les parties supérieures et latérales de l'utricule

● Suite page 4

La musique et ses effets neuro- psycho- physiologiques

● Suite de la page 3

et répondant justement aux trois axes définissant normalement l'espace : horizontal, antéro-postérieur et transverse.

Ceci étant établi, nous dirons que la valeur gestuelle, sémiologique en somme, comme incarnée, des mouvements exécutés tient à deux faits :

1. — En tout premier lieu aux réponses corporelles, grâce à l'innervation irradiante du vestibule en direction du corps.

2. — En second lieu au rappel d'un mouvement antérieurement engrammé et contrôlé par le labyrinthe. Il est à noter que, dans ce premier temps durant lequel s'installe la mémorisation gestuelle, le liquide endolymphatique opère par son inertie tandis que les parois du labyrinthe sont entraînés avec la coque osseuse par les mouvements de l'ensemble du corps.

Autrement dit, toute impulsion acoustique qui détermine un mouvement des liquides endolymphatiques a la chance d'évoquer en retour l'image mnémoriquement incarnée d'un mouvement corporel antérieurement réalisé. Ceci est d'autant plus vérifié que, du vestibule, par ce que nous avons dénommé un intégrateur. J'appellerai celui-ci intégrateur somatique. Sous le vocable d'intégrateur, j'entends désigner tout le champ neuronique vestibulo-corporel qui comprend, en fait, non seulement les faisceaux vestibulo-spinaux mais encore les réponses corporelles sensorielles et musculaires qui concernent l'action vestibulaire à proprement parler. Ceci veut dire qu'une impulsion donnée au vestibule par des sons enclenche au niveau du corps une action déterminée, par exemple un rythme introduisant une danse. Nous pouvons donc affirmer que, par les mémorisations vestibulaires et par le jeu intégré des mouvements corporels acquis qui ont eux-mêmes provoqué certains déplacements des liquides labyrinthiques, les évocations vont réveiller dans le corps l'image dynamique du mouvement jusqu'à le lui imposer.

Les ensembles neuroniques mis à contribution par l'intégrateur vestibulaire sont :

- les faisceaux vestibulo-spinaux : homo et hétéro-latéraux ;
- les faisceaux vestibulo-cérébelleux, archéo-cérébelleux, en fait ;

- et leurs annexes ou mieux, leurs complémentaires

- au niveau du toit cérébelleux ;
- dans les réponses tacto-vestibulo-spinales (par les noyaux de Bieters et de Betcherev) ;

- les faisceaux de Fleschig et de Govers qui collectent les réponses sensibles ; l'un et l'autre sont en fait homolatéraux malgré le trajet complexe du dernier des deux.

Par l'intermédiaire des projections cérébelleuses, le vestibule peut centraliser au niveau du relai que constitue le cervelet, toute son action métamérique. Et ceci grâce aux contre-réactions musculaires réalisées par les relais cérébello-spinaux. Pour user d'un langage moins technique, nous dirons qu'il n'existe pas un seul muscle du corps qui ne dépende du vestibule. Cet élément à lui seul permet de mieux comprendre nos conceptions personnelles qui tendent à affirmer que tout son a sa résonance corporelle.

Cette action va d'ailleurs se renforcer au niveau de la prise du corps par l'intervention progressive de l'intégration visuelle. Celui-ci, partant de la rétine, se projette sur la zone calcarine, c'est-à-dire sur l'aire occipitale postérieure, là où se collectent les informations visuelles. Leur engrammation sera d'autant plus finement mémorisées qu'une augmentation de la visée pourra être obtenue. Cette réalisation implique que l'œil acquiert une mobilité très exceptionnelle. On le voit phylogénétiquement passer

de sa situation latérale immobile, monoculaire en somme, vers une binocularité qui va exiger une grande agilité dans les syncinésies qui régleront le couplage de la visée par les deux yeux de manière concomitante. Ce montage particulièrement savant et fort élaboré se fait grâce à l'assujettissement des III^e, IV^e et VI^e paires crâniennes auxquelles on peut accessoirement ajouter la XI^e paire qui ira jusqu'à mobiliser la tête si besoin est, afin de permettre au sujet de suivre du regard l'objet situé dans le champ environnant.

Ainsi, grâce à cet intégrateur, l'œil met à son service une partie musculaire, celle se rapportant aux yeux et au cou. Ceci revient à dire que cet intégrateur utilise pour une part l'intégrateur vestibulo-spinal. Il va d'ailleurs en réaliser user de ce dernier de manière plus étendue, car tout le corps est appelé à s'adapter pour plonger son regard dans l'univers dans lequel il est conduit à évoluer. Cette prise de conscience de l'environnement est d'une grande importance car elle permet au corps de s'intégrer dans un milieu dont il dépend tout en parvenant à découvrir son individualité. Il existe ainsi un jeu dialectique d'où transparaît, jusqu'à devenir une évidence, le fait que le milieu n'existe que pour autant que l'individu est.

Le jeu de balancement d'objet-objectif acquérant un pouvoir de cristallisation suffisant pour atteindre le niveau de sujet-objectif, se renforce lorsque le troisième intégrateur intervient, qui est l'intégrateur cochléaire. Rappelons que les III^e, V^e, VI^e voire XI^e paires sont dirigées intentionnellement par les faisceaux oculo-céphaliques, émanation du faisceau géniculé, c'est-à-dire de la partie née de la frontale postérieure en sa partie inférieure. J'ai dit « intentionnellement dirigé », voulant signifier par là que la volonté intervient par le canal des faisceaux précités tandis que la dynamique automatique des yeux qui anime les nerfs moteurs trouve sa source dans le vestibule par les fibres ascendantes émanant des noyaux de Betcherev et se comportant comme de petits cerveaux primitifs, opérant il est vrai sans intentionnalité.

Enfin, disons que l'intégrateur cochléaire qui est en connexion directe avec l'encéphale — le néoencéphale qu'il précède et qu'il semble induire en sa structuration fonctionnelle — s'empare de tout cet ensemble par les faisceaux cochléo-thalamo-temporaux qui, par retour, s'intracérébralement et par conséquent s'incorporent par le canal du faisceau de Turck-Meynert. Celui-ci entre alors en connexion avec l'ensemble centre-encéphalique et avec un réseau absolument complet d'inter-réactions. En effet, tandis qu'il s'introduit dans les noyaux pontiques, il rejoint le cervelet en sa partie néoformée ; de là, il gagne le noyau dentelé ou olive cérébelleuse puis rejoint l'écorce cérébrale en plusieurs endroits tout en assurant des lieux de communication avec le noyau rouge et le thalamus qu'il traverse pour atteindre le cortex en des zones extrapyramidales. Celles-ci fonctionnent elles-mêmes comme des zones motrices sur lesquelles s'élabore la motricité, étant entendu que cette dernière reste au stade des automatismes, toute intentionnalité répondant au champ dynamique plus spécifiquement réservé à la zone pyramidale, c'est-à-dire à celle correspondant à la frontale ascendante.

Ainsi, ce vaste intégrateur qui part de la cochlée, organe du son, induit l'aire temporale, lieu dans lequel la stimulation auditive, transformée en impulsion neuronique, trouve sa projection. Il active alors la totalité centre-céphalique en permettant à cette dernière de se mixer, au niveau du cervelet, avec l'image du corps antérieurement projetée et fixée par l'intégrateur vestibulaire d'une part — en son paysage intérieur pourrait-on dire — et par le jeu objectif de l'intégrateur visuel d'autre part, en sa projection dans l'espace.

Le vestibule organise ainsi le soma (ou le « ça », en termes analytiques) enrichi de ces diverses activités et notamment de celle se rapportant à la structure de l'image du corps. L'intégrateur visuel contribue à l'insertion de ce ça dans le monde environnant et lui assure sa situation propre, tandis que l'intégrateur cochléaire lui donne la possibilité de connaître sa mesure, ses dimensions, ses limites et lui permet d'accéder au dialogue c'est-à-dire à l'intégration du monde environnant. Il peut alors absorber neuroniquement celui-ci en engrammant, en encodant acoustiquement dans la totalité du système nerveux ce que chaque objet aurait évoqué dans le corps de manière fugace s'il n'avait eu l'appoint de l'évocation sonore.

A cette fresque neuro-physiologique brièvement évoquée, il convient d'ajouter le système vagal, véritable sonde du système nerveux en direction du sympathique. Rappelons que ce dernier constitue un réseau neuro-végétatif qui assure par sa présence en tous lieux l'ensemble des mécanismes de base : depuis les battements de cœur jusqu'à la respiration en passant par le sommeil, la faim, la reproduction, etc. Sans doute pouvons-nous penser que c'est lui qui s'accorde avec les rythmes universels ; sans doute est-ce en lui qu'il faudrait retrouver les séquences fondamentales. Ce pré-intégrateur en quelque sorte, bien qu'indépendant jette cependant un pont, une jonction avec le reste du système nerveux grâce au nerf parasymphatique ou nerf vagal ou X^e paire crânienne. Connue également sous le nom de pneumogastrique, ce nerf inonde de ses fibres périphériques le conduit auditif externe, le tympan et la caisse de l'oreille moyenne tandis qu'il innerve en même temps tous les tractus viscéraux : pharynx, cœur, poumon, foie, rein, anus. C'est dire l'importance absolument considérable qu'il peut revêtir à l'égard de tout événement sonore par son action conjuguée ou antagoniste avec le sympathique. Ce collatéral sensori-viscéral qu'est le nerf vagal devrait nous permettre, en fait, de découvrir les rythmes profonds physiologiques qui sous une autre forme sont des rythmes cosmiques. Mais son imprégnation en informations de tous ordres, recueillies dès le départ de sa mise en fonction sensori-motrice, va le faire dévier de son orientation première et le doter d'une pesanteur sourde, obscure, mal définie, génératrice d'une incontrôlable angoisse. Par son immense territoire d'innervation, ce nerf nous permet ainsi de comprendre les multiples réponses somatiques que sa mise en fonction, notamment par les sons graves, peut déterminer.

Enfin, nous terminerons cet aperçu neurologique en précisant que tout le système nerveux central est doublé d'accélérateurs et d'inhibiteurs en la matière réticulée qui semble agir, selon nous, par des phénomènes d'induction au niveau des intégrateurs précités.

Ainsi toute la dynamique de ces intégrateurs ne pourra se manifester que par la mise en activité correcte de l'ensemble neuronique que nous venons d'évoquer. Grâce aux mouvements exécutés et compte tenu de leurs mémorisations collectées sous forme de rythmes, de cadences, de séquences, le vestibule va introduire une image sensitivo-motrice, charnelle au sens vrai du terme, de l'instrument corporel. L'association oculo-vestibule organisera la plongée de ce corps dans le monde envi-

ronnant et éveillera en lui la connaissance de ses positions relatives. Enfin, l'intégrateur cochléaire donnera une teinte finale en accordant un sens à ces rythmes, une valeur à ces cadences, une signification à ces séquences... Il préparera ainsi l'être à la compréhension du langage, de ce langage qui pour être enfin absorbé et écouté, devra attendre que les mécanismes précités soient entièrement mis en place.

Comme il m'a été donné souvent l'occasion de le dire, c'est l'univers qui module et qui parle. A son niveau, tout est musique et tout est langage. La difficulté va consister à préparer le corps humain à atteindre le plan où s'instaurer ce dialogue.

C'est en cela que la musique occupe une place essentielle. Elle n'est pas une simple fantaisie, un message réservé à une élite, le fruit d'une culture.

Elle est une nécessité.

Elle favorise les cristallisations des différentes phases structurales fonctionnelles du système nerveux.

Elle opère la réalisation maximale des charges liées aux stimuli, par les jeux cinétique, statique, anti-gravifique, etc.

Elle prépare au chant et à l'expression corporelle l'être humain qui s'en est laissé imprégner.

Elle est, du moins est-ce là ma conviction préexistante au langage lui-même, comme élément structurant prenant le corps en sa totalité afin de le modeler en une architecture verbale. C'est de la musique que naissent les rythmes et les intonations propres aux processus langagiers.

Comme on le voit, la musique commence là-même où le mystère s'instaura, nous laissant seulement deviner que le monde sonore est essentiellement appelé à traduire, en sa réponse existentielle, le silence vibrant et chantant de l'inaudible sous-jacent, manifestation incontestable d'une réalité à nos sens inaccessible. Tout comme le visible nous révèle l'invisible qui le sous-tend et le sculpte, la musique répond au chant d'un cosmos se mouvant au rythme d'une harmonie qui se livre généreusement à quelques élus chargés de transformer en sons audibles les messages sonores que leur aura livré l'univers.

Mais encore faudra-t-il respecter certaines règles répondant aux exigences d'un système ner-

veux préalablement codé par son inducteur essentiel qui s'avère être, comme on l'a vu, l'appareil auditif. Si bien que nous pourrions affirmer que tout être en voie d'humanisation est une oreille, c'est-à-dire une antenne à auscultation de l'environnement dans lequel il est plongé. La musique demeure incontestablement le mode le plus affiné pour mettre cette ambiance en résonance.

Sans doute est-ce à ce niveau qu'il serait bon de définir ce qu'est la musique. Si le musicien, le théoricien en la matière nous permettait quelque incursion dans son domaine, nous saurions murmurer aussi discrètement que possible afin de ne pas mériter l'estampille d'hérésie, qu'il y a d'abord la musique, puis des musiques, ensuite des langages sonores et enfin des expériences acoustiques.

La musique agit par ses effets d'harmonisation intérieure c'est-à-dire par l'exploitation des modes primitifs. En cela d'ailleurs elle me paraît être « essentielle ». Elle suscite et éveille jusqu'à les rendre en quelque sorte tangibles les modulations propres du système sympathique.

Les musiques, en deuxième lignée, sont les agencements sonores qui savent surajouter à ces modes de base, des rythmes de la vie extérieure, ceux mêmes introduits par la société et la culture, qui vont du geste jusqu'au langage, et qui concernent en fait toute la gestuelle. On reconnaît comme premiers générateurs de ces musiques les éléments folkloriques.

Les langages sonores qui s'inscrivent ensuite font revivre concrètement les états émotionnels en imbriquant tout à la fois les sonorités évocatrices d'accents perçus et engrammés dans les noyaux affectifs centre-céphaliques qui président à la vie neuro-végétative, et les rythmes entraînant le corps hors des codages normalisés antérieurement. Il en découle une structure narrative, à sémiologie sonore, qui s'exprime sur le corps dans toute sa dynamique externe et interne.

Enfin, il existe des expériences acoustiques. Il est aisé de percevoir le niveau qu'il faut atteindre pour les appréhender, hors de toute conception d'écoute. Elles ont le mérite d'introduire dans le monde sonore des objets acoustiques nouveaux. Ces derniers devront à leur tour, pour être transcrits en mémorisation corporelle, répondre aux données

● Suite page 13

Manifestations 1980

23 mars	SEURRE (Côte-d'Or)	Concours Interrégional de Sociétés d'Accordéon	M. Jacques VIOLETTE, Président des Accordéonistes Seurois, 73, rue de la République, 21250 SEURRE.
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)	Concours National de Musique sous l'égide de la Confédération Musicale de France	M. WATTEAU, Secrétaire Général de la F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 24, rue A.-Desrousseaux, 59000 LILLE.
18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne)	Concours National (Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Chorales)	M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON.
18 mai	NOYON (Oise)	Concours de Musique	M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. : (4) 444-09-87.
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire)	Concours de Musique réservé aux Harmonies-Fanfares, Fanfares, Batteries-Fanfares	M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE. Tél. : (71) 08-30-85.
25 et 26 mai	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Concours National ouvert à toutes les formations	M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Concours Fédéral	M. Jacques SERGENT, Président de l'Harmonie Musipontaine, rue Nicolas-Pierson, ZAC du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON.
8 juin	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
14-15 juin	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par Nation) désignées par leur Fédération Nationale - Attribution de la Lyre d'Or de Vichy	Secrétariat Général du Comité des Fêtes, Mairie de Vichy, 03201 VICHY.
22 juin	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours National ouvert à toutes les Formations	M. Maurice ADAM, "L'Eden", 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.

CONGRES

12 avril	SIGNES (Var)	Congrès annuel de la Fédération du Var	F.S.M. du VAR, rue du Lt-Col-Bernard, 83200 TOULON.
8 juin	CIVRAY (Vienne)	Congrès Union Départementale de la Vienne	M. DHUMEAU, Président FSMO, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT.
21-22 juin	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est	Fédération du Sud-Est, 284 rue Vendôme, 69005 LYON.
octobre	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle	M. René BELLION, 87, rue du Chemin-de-Fer, 57780 CARLING.

FESTIVALS

4 mai	SIGNES (Var)	Festival de Musique réservé aux Sociétés Fédérées du Var	M. BLANC, Président de la Lyre Signoise, rue Droite, 83670 SIGNES.
4 mai	LUCON (Vendée)	Rassemblement des Jeunes Musiciens	M. ARDOUIN, Président, Philharmonie de Luçon 85400.
10-11-12 mai	HOMBOURG-HAUT (Moselle)	Festival de Musique - 115 ^e anniversaire	M. Arthur SCHMITT, 23, rue de Freyming, 57470 HOMBOURG-HAUT.
10-11 mai	METZ BORN (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57070 METZ.
11 mai	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique	M. Emile LAMBINET, 16, rue de la Résistance, 57140 WOIPPY.
11 mai	PICHEY-MERIGNAC (Gironde)	Cinquantième de la Société : Grand Festival de Musique et Majorettes	M. Guy MATHIEU, Pichey, 33700 MERIGNAC.
15 mai	CHALVIGNY (Vienne)	Projet de rencontre des Formations Juniors	M. Marcel HELEN, CHALVIGNY 86300.
18 mai	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique	M. François BUCHLER, 5, rue Taison, 57000 METZ.
18 mai	NOYON (Oise)	Festival National de Musique	M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. (4) 444-09-87.
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)	Festival National de Musique	M. WATTEAU, Secrétaire Général de la F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 24, rue A.-Desrousseaux, 59000 LILLE.
17-18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne)	Festival Fédéral	M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON.
18 mai	IONZAC (Charentes-Maritimes)	Festival	M. Joseph OUVARD, REAUX-IONZAC 17500.
18 mai	MARCILLAC (Gironde)	Festival Interrégional de Musique et Majorettes du groupement des Sociétés Musicales Blayaise-Cubzagaie, organisé par l'U.M. Harmonie et ses Cannes-Meijors	M. Daniel LHOUMEAU, 33880 MARCILLAC.
25 mai	SAINTES (Charentes-Maritimes)	Festival	M. André SAUVANET, TAILLEBOURG 17350.
25 mai	FROUARD (Moselle)	Festival de Musique	M. René BELLAIS, "Les Marguerites", rue de la Résistance, 54380 FROUARD.
25 et 26 mai	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Festival de Musique	M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN.
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire)	Festival de Musique	M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE - Tél. (71) 08-30-85.
1 ^{er} juin	LA COURONNE (Ardèche)	Festival de Musique et Majorettes	Mme ETOURNEAU, mairie de LA COURONNE (16400).
1 ^{er} juin	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-Huilier, 57170 CHATEAU-SALINS.
7-8 juin	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57050 METZ.
8 juin	CIVRAY (Vienne)	Festival Départemental de la Vienne	M. DHUMEAU, Président F.S.M.O., 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT.
8 juin	MANOM (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain KIFFER, 68, rue de Leprance 57100 THIONVILLE.
8 juin	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de Musique	M. Albert EGLOFF, 9, rue des Jardins, 57730 FOLSCHVILLER.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Jean THIEL, 58, avenue Victor-Claude, 54700 BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
8 juin	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival	M ^{me} MERCIER, Président Fanfare, COULONGES SUR-L'AUTIZE 79180.
8 juin	OIRON (Deux-Sèvres)	Festival	M. Albert CHANSAULT, Président Galeté Oironnaise, 89100 OIRON.
8 juin	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charentes-Maritime)	Manifestation Musicale	M. GAZEAU, Président, 17240 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE.
8 juin	LA LANDE-DE-POMEROL (Gironde)	Festival des Sociétés Musicales du Libournais	M. Guy BLANC, 33500 LA LANDE-DE-POMEROL - Tél. : (56) 51-40-08.
13-14-15 juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique	M. Gilbert THILE, 38, rue de Dudelançe, VOLMERANGE-LES-MINES 57300 HETTANGE-GRANDE.
15 juin	SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (Dordogne)	Festival de Musique et Majorettes International organisé par la Fanfare du Périgord Vert	M. Abel MAROUANT, route de Périgueux, 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE.
15 juin	GROSBLEDERSTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Jacky LAMBERT, 12, rue Saint-Wendelin, 57520 GROSBLEDERSTROFF.
15 juin	MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)	Festival de Musique	M. TITTOTO, 22 a, rue de Briey, 57250 MOYEUVE-GRANDE.
15 juin	MONTIGNAC (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.
15 juin	BOISREDON (Charentes-Maritimes)	Festival	M. Francis VADIER, BOISREDON-MIRAMBEAU 17150.
22 juin	SAINT-THOMAS-DE-CONAC (Charentes-Maritimes)	Centenaire de la Société (Parc du Château de Beaulon)	M. Lionel DROUILLARD, Président SAINT-THOMAS-DE-CONAC 17150.
26-29 juin	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique	M. René JOLIVALT, 30, faubourg Raetonne 57330 HETTANGE-GRANDE.
29 juin	SEREMANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. François BERNARD, 106, rue Charles-de-Gaulle, 57610 SEREMANGE.
29 juin	SAINT-AIGULIN (Charentes-Maritimes)	Festival	M. André BUIL, Chef de Musique, 17360 SAINT-AIGULIN.
29 juin	TAIZE-AIZIE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 RUFFEC.
29 juin	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival réservé aux formations d'Accordéons	Mme KOUKOUAT, La Machère-Saint-Projet, 16110 LA ROCHE-FOUCAULD.
6 juillet	MIRAMBEAU (Charentes-Maritimes)	Festival	Mme BEZIE, école du Petit-Niort, 17150 MIRAMBEAU.
6 juillet	SURGERES (Charentes-Maritimes)	Festival	M. BROUARD, Président du Réveil, 17700 SURGERES.
6 juillet	NAULIERS (Vendée)	Festival	M. Rémy GATTEAU, 85370 NALLIERS.
6 juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF.
6 juillet	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIÈUE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (29) 87-67-29.
13 juillet	OBERNAUMEN (Moselle)	Festival International de Musique	M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS.
15 août	ILE-DE-RE (La Flotte)	Festival	M. LABBE, Président, Foulérot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON.
5 octobre	PORCELETTE (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard BOUR, 101, rue de Boucheperon, 57890 PORCELETTE.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

LES CONCOURS C.M.F. : HARMONIES ET FANFARES

AUTEURS	ŒUVRES	ARRGT	EDITIONS
SEMLER COLLERY S.	VARIATIONS SUR UN THEME PICARD (H.)	Original	Molenaar
SIBELIUS J.	VALSE CAPRICE (H.)	Original	Gras
STRAUSS J.	FINLANDIA (H.)	Original	Molenaar
TCHAIKOWSKY P.I.	LA CHAUVE SOURIS (Ouverture) (H. F.)	Clerisse	Leduc
	VALSE DES FLEURS (du CASSE NOISETTE)	Chomel	Leduc
VERDI G.	LES VEPRES SICILIENNES (H.)	Desprey	Molenaar
VIAK K.	SUITE ANTILLAISE (H.)	Original	Molenaar
WAL BERG	SLOVENIA (H.)	P. S. Coltery	Meridian
WALLON O.D.	TWO IRISH TONE SKETCHES (H.)	Original	Molenaar
WEBER C.M.	PRECIOSA (Ouverture) (H. F.)	P. J. Molenaar	Molenaar

PREMIERE DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	ARRGT	EDITIONS
AMELLER A.	AIRS HETEROGENES (H.)	Original	Martin
AVIGNON J.	CROQUIGNOLES (Suites 1 et 2) (H.)	Original	Choudens
BACH J.S.	LES HEURES SENEGALAISES (H. F.)	Original	Transatlantiques
BIZET G.	SICILIENNE	Avignon	Martin
BLASIUS	L'ARLESIENNE (Suites 1 ou 2) (H.)	Dureau	Leduc
BOEDYH G.	OUVERTURE (H.)	Delguldice	Martin
BOELDIEU F.	A FOSTER (Ouverture) (H.F.)	Original	Molenaar
	CONCERT OUVERTURE OP. 153 (H. F.)	Original	Molenaar
	LE NOUVEAU SEIGNEUR DU VILLAGE (H. F.)	Fernand	Martin
BONNEAU P.	LE CALIFE DE BAGDAD (H. F.)	Rottier	Martin
BRAHMS J.	GAMMES VARIATIONS (H.)	Original	Chappell
BRUNEAU	DANSES HONGROISES V et VI (H. F.)	Chomel	Martin
BUSSER H.	MESSIDOR	Gironce	Leduc
CALVI G.	MARCHE DE FETE (H.)	Durand	Radio France
CASADESUS F.	CANCAN (H.)	Original	Leduc
CATEL C.	DANSE BRESSANE (H.)	Original	Molenaar
CHARPENTIER G.	OUVERTURE EN UT (H. F.)	Dondeyne	Leduc
CLERISSE R.	BALLET DU PLAISIR (H. F.)	Gironce	Leduc
	COMPLAINTE ET DANSE RUSTIQUE (H.)	Original	Leduc
	OUVERTURE CARACTERISTIQUE (H. F.)	Original	Margueritat
COITEUX R.	LE DERNIER DES HORACES (H. F.)	Original	Martin
CUI C.	PETITE SUITE (H. F.)	Goguilhot	Leduc
DEBUSSY C.	MARCHE ECOSSAISE (H.)	P. Semler Coltery	Jobert
DEGENNE P.	OUVERTURE POUR UNE KERMESSE (H.)	Original	Transatlantiques
DELIBES L.	SYLVIA (Ballet)	Delbecq	Martin
DIEDERICH R.	LE ROI L'A DIT (Ouverture) (H.)	Mayeur	Leduc
DONDEYNE D.	PRELUDE ET FUGUE	Original	Transatlantiques
	FANTAISIE SENTIMENTALE (H. F.)	Original	Chappell
	OUVERTURE FEDERALE (H. F.)	Original	Chappell
	MARCHE DE FETE (H. F.)	Original	Radio France
	JUBILE ET MARCHE (H.)	Original	Radio France
	TOCCARINA (H.)	Original	Radio France
DUIJCK G.	GENOVEVA	Original	Molenaar
FAURE G.	CHANT FUNERAIRE (H.)	Balay	Durand
GAUBERT P.	LE CHEVALIER ET LA DEMOISELLE	Fayeulle	Molenaar
GERSHWIN G.	PORGY AND BESS (Sélection)	Duthoit	Chappell
GIRAUD	OUVERTURE DE CONCERT	Original	Margueritat
GORDON J.	SUITE IN BES	Original	Molenaar
GOULD M.	SUITE ORIGINALE	Original	Molenaar
GOUNOD C.	COW-BOY RAPSODY	Benett	Mills
GRIEG E.	MIREILLE (Ouverture) (H. F.)	Bonnelle	Martin
	SIGURD JORSALFAR (H. F.)	Dupont	Leduc
	DANSES NORVEGIENNES (H.)	Chomel	Leduc
IBERT J.	HISTOIRES (H.)	Clerisse	Leduc
LAMOTE R.	DIVERTISSEMENT DANS LE STYLE VIENNOIS	Original	Martin
LANCEN S.	OBSESSION (H.)	Original	Corda
	OUVERTURE TEXANE (H.)	Original	Chappell
	RAPSODIE SUR DES THEMES BRETONS (H. F.)	Original	Molenaar
LEMIRE F.	PANORAMA DE RUSSIE (H. F.)	Original	L. Florenzo
	OUVERTURE POUR UNE FETE JOYEUSE (H. F.)	Original	L. Florenzo
LESIEUR E.	RAPSODIE SUR DES THEMES FLAMANDS (H.)	Original	Martin
LIESENFELT P.	WEEK-END (H. F.)	Original	Transatlantiques
LINSCHOTTEN H.	NEDERLANDSE SUITE (H.)	Original	Molenaar
LUIGINI	UNITED YOUTH (H.)	Original	Molenaar
MASSNET J.	BALLET EGYPTIEN (H. F.)	Grognet	Leduc
MASSIS A.	SCENES PITTORESQUES (H. F.)	Millet	Martin
MIGNON	MENUET ET FUGUE	Clerisse	Leduc
MORA L.	DOUCE LORRAINE (H. F.)	Original	Martin
MOSKOWSKY	CHANSONS DE FRANCE (H. F.)	Original	Transatlantiques
PARES G.	SPANISCHE TANZE (H.)	Original	Molenaar
POOT M.	DANSE VENITIENNE	Original	Lemoine
POPY F.	BURLESQA (H.)	Original	Molenaar
PORTER C.	SUITE BALLET	Original	Martin
RAUBER F.	CANCAN SELECTION	Duthoit	Chappell
	BALLADE (H.)	Original	Radio France
SAINT SAENS C.	MARCHE DU PETIT BRIGAND (H.)	Original	Radio France
SAUVEPLANE A.	LA PRINCESSE JAUNE	Logeart	Durand
SAUZEDE A.	OCCIDENT ET ORIENT	Durand	Chant du monde
SEMLER COLLERY J.	PRELUDE (H.)	Original	Fuzeau
	TRENCAVEL	Original	Fuzeau
	JUNIORINA (H.)	Original	Transatlantiques
	MARCHE CROTEGE (H.)	Original	Martin
SIBELIUS J.	VALSE TRISTE	Original	Boosey Hawkes
SUPPE F.	UNE MATINEE UNE APRES-MIDI UNE SOIREE A VIENNE	Franot	Leduc
	CAVALERIE LEGERE	Chlc	Leduc
	LA DAME DE PIQUE	Rottier	Martin
THIRY A.	FANTAISIE BALLET (H. F.)	Original	Martin
	SUITE POETIQUE (H. F.)	Original	Molenaar
	LA CHAMBRE DES ENFANTS (H. F.)	Original	Molenaar
	OUVERTURE POUR UNE FETE POPULAIRE	Original	Martin
TCHAIKOWSKI P.I.	VALSE DE LA BELLE AU BOIS DORMANT	Dupont	Martin
VAUGHAN W.	FOLK SONG (Suite)	Original	Molenaar
VELLONES P.	PRELUDE ET DANSE INDIENNE (H.)	Dupont	Lemoine
VIDAL P.	POLONAISE DE CONCERT	Original	Leduc

DEUXIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	ARRGT	EDITIONS
ADAM A.	LA POUPEE DE NUREMBERG (Ouv.) (H. F.)	T. Rottier	Martin
ALLIER G.	OUVERTURE ALLIEE (H. F.)	Original	Martin
AMLOT J.C.	PETITE SUITE ANIMEE	Original	Martin
BALAY G.	AU PAYS LORRAIN (H. F.)	Original	Leduc
	LA PLAINTÉ DU CLOCHER (H. F.)	Original	Leduc
BARAT	PETITE OUVERTURE DE CONCERT (H. F.)	Original	Leduc
	PRELUDE ET DANSE (H. F.)	Original	Leduc
	RAPSODIE SUR DES AIRS CORSES (H. F.)	Original	Leduc
BIZET	CARMEN (Ouverture) (H. F.)	Mercier	Martin
BOELDIEU F.A.	LA FETE AU VILLAGE VOISIN (H. F.)	L. Chic	Chappell
BONNEAU P.	MA PROVENCE (H.)	Dondeyne	Chappell
BOURDIN R.	AMAZONE (H.)	Dondeyne	Chappell
BOYER F.	STELLA (H. F.)	Original	Margueritat
CALMEL R.	FORETS ET PLAINES D'ALSACE (H. F.)	Original	Transatlantiques
	LES VENDANGES (H.)	Original	Transatlantiques
CLERISSE R.	IMPRESSION ESTIVALE (H. F.)	Original	Leduc
	JUBILEE (H. F.)	Original	Gras
	RAPSODIE VILLAGEOISE (H.)	Original	Leduc
	RITOURNELLE D'ANTAN SUR DES VIEUX AIRS	Original	Molenaar
COITEUX R.	LE CHAR DE NEPTUNE (H. F.)	Original	Margueritat
DE BOISVALLEE F.	FETES DE TERPSICHORE (H. F.)	Dondeyne	Chappell
DELMAS M.	SUITE MAROCAINE (H. F.)	Original	Martin
DONDEYNE D.	FUGUE (H. F.)	Original	Transatlantiques
DUCLOS P.	PAYSAGE ECOSSAIS (H.)	Dondeyne	Chappell
FAILLENOT M.	ESQUISSES MEDIEVALES (H. F.)	Original	Martin
FILLEUL J.	LA VALLEE TRAGIQUE (H. F.)	Original	Martin
FRANCAIX J.	MARCHE EUROPEENNE (H.)	Original	Transatlantiques
	MARCHE SOLENNELLE (H.)	Original	Transatlantiques
GALLON J.	DEUX CHORALS ET PETITS PRELUDES (H. F.)	Fayeulle	Leduc
	DEUX PIECES	Fayeulle	Leduc
GILSON P.	LEGENDE (Ouverture)	Original	Salabert
	ELEUSINES (Ouverture)	Original	Echo
GOULD M.	PAVANE	Original	Mills
HOLST G.	ST LAURENCE SUITE	Original	Chappell
	1 ^{re} SUITE POUR HARMONIE	Original	Molenaar
	2 ^e SUITE POUR HARMONIE	Original	Molenaar
JOUVIN P.	LOVELY CAB	Dondeyne	Chappell
LACOMBE P.	AUBADE PRINTANIERE	Wettege	Leduc
LANCEN S.	PETITE SERENADE	Original	Molenaar
	RAPSODIE SUR DES THEMES NORMANDS	Original	Molenaar
LERoy J.	GAMINERIES	Dondeyne	Chappell
LESIEUX E.	SUITE POUR UNE STE CECILE (H. F.)	Original	Martin
MANIERE	LA VOIX DU CREPUSCULE (H. F.)	Original	Martin
	SUITE BREVE (H. F.)	Original	Martin
	DIEMILLE (H. F.)	Original	Leduc
	DOMINO	Original	Molenaar
MERCIER A.	OUVERTURE SOLENNELLE	Semler	Dauga
MEYER J.		Coltery	
MIGNION R.	DOUCE LORRAINE	Original	Transatlantiques
MORA L.	CHANSONS DE FRANCE	Original	Transatlantiques
NIVERD L.	PRELUDE ET CORTEGE (H. F.)	Original	Martin
PACHELDEL	CANON SUR UNE BASSE OBSTINEE	Original	Martin
PLANEL R.	LA ROCHE DU MIDI (H. F.)	Original	Martin
POPY F.	FETE PROVINCIALE (H. F.)	Original	Martin
	SUITE ORIENTALE (H. F.)	Original	Martin
PURCELL H.	KING ARTHUR (Suite)	Original	Den Arend
SAMMARTINI J.B.	SYMPHONY IN D (H. F.)	De Boeck	Molenaar
SAUVAGE C.	SWEET DOLLY (H.)	Dondeyne	Chappell
SAUZEDE	SUITE ASIATIQUE (H.)	Original	Fuzeau
SEMLER COLLERY J.	LA ST JEAN A BOURBOURG (H. F.)	Original	Leduc
	MENUET RU ROI (H. F.)	Original	Leduc
	PIECE FUNEBRE (H. S.)	Original	Martin
	CONCORDIA (H.)	Original	Transatlantiques
	MARCHE TYPIQUE (H.)	Original	Transatlantiques
	IMPRESSION MATINALE (H.)	Original	Transatlantiques
THIRY A.	SCENES SENTIMENTALES (H. F.)	Original	Martin
	OUVERTURE DE CONCERT N° 1 (H. F.)	Original	Martin
	SUR LA LANDE FLEURIE (H. F.)	Original	Martin
	LA BERGERE ET LE SOLDAT (H. F.)	Original	Martin
	FETE A LA BAILLIE (H. F.)	Original	Martin
	SYMPHONIE FOLKLORIQUE (H.)	Original	Martin

TROISIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	ARRGT	EDITIONS
BACH J.S.	DEUX CHORALS ET DEUX PETITS PRELUDES (H. F.)	Fayeulle	Leduc
BALAY G.	DOUCE FRANCE (Ouverture) (H.F.)	Original	Margueritat
BARAT J.E.	CORTEGE ET CARILLON (H. F.)	Original	Martin
	PREAMBULE ET CORTEGE (H. F.)	Original	Martin
BOELLMANN	MENUET GOTHIQUE (H. F.)	Christol	Durand
BOYER F.	NOSSI-ROME (H.F.)	Original	Martin
CHARPENTIER M.A.	TE DEUM (H. F.)	J.-C. Amiot	Martin
CLERISSE R.	OUVERTURE DE MAI (H. F.)	Original	Leduc
	OUVERTURE DE JUILLET (H. F.)	Original	Martin
	PREMIERE OUVERTURE (H. F.)	Original	Vercruysse
	LA SANTA LIBERTAD (Ouverture) (H. F.)	Original	Martin
DELBEQ L.	MENUET (H.)	Original	Transatlantiques
DONDEYNE D.	SERENADE (H.)	Original	Transatlantiques
	JEUX INTERDITS (H.)	Dondeyne	Transatlantiques
FAILLENOT M.	VALSE ROMANTIQUE (H. F.)	Original	Martin
FILLEUL J.	MINIATURES (H. F.)	Original	Martin
	PETITE SUITE RUSTIQUE (H. F.)	Original	Martin
FRANCK C.	CANTABILE (H. F.)	A. Thiry	Martin
GRETRY	LA CARAVANE (H. F.)	Porchest	Martin
HAENDEL G.F.	GRANDE SARABANDE (H. F.)	Amiot	Martin
JAY C.	LUMIERE ET JOIE (H. F.)	Original	Martin
LANCEN S.	HYMNE A LA MUSIQUE (H. F.)	Original	Molenaar
LAYENS G.	ULTIME PRIERE (H. F.)	Original	Publ. Maritimes

• Suite page 9

CONCOURS DE LA "LYRE D'OR DE VICHY"

● Suite de la page 1
avant la date du Concours, de même que le titre du morceau choisi dans la liste visée au paragraphe 1^{er} ci-dessus.

Morceau d'ensemble
Les Sociétés devront se procurer et étudier le morceau suivant, « Choral », extrait de la 1^{re} suite de « Croquignoles » de André Ameller (Éditions Choudena, 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, téléphone 268-62-97.).

Jury
Le jury sera composé de trois hautes personnalités musicales.

Attribution de la « Lyre d'Or de Vichy »

La Lyre d'Or sera attribuée à la Société ayant obtenu le plus grand nombre de points au total des deux épreuves.

Récompenses
Des récompenses seront attribuées à toutes les sociétés selon leur classement.

PROGRAMME

Samedi 14 juin :
Les Sociétés désignées devront être arrivées à Vichy, à 16 heures, et se conformer au programme ci-dessous :

— 17 heures : elles défilent en ville, accompagnées éventuellement de leur Batterie-Fanfare, suivant un ordre de parcours fixé, afin de créer une première ambiance de fête. En tout état de cause, ce défilé sera très court.

— 20 h 30 : au Théâtre du Grand Casino, les sociétés participeront, en public, au concours pour l'attribution de la Lyre d'Or de Vichy et des différentes récompenses.

L'ordre de passage des Sociétés sera désigné par tirage au sort entre les Directeurs des Sociétés, sous le contrôle d'un représentant de la C.I.S.P.M. à un moment qui sera précisé ultérieurement.

Si, pour une raison d'horaire, le concours ne pouvait se terminer le samedi soir, il se prolongera le dimanche matin à 9 heures, au théâtre du Grand Casino.

Dimanche 15 juin :
— 10 h 30 : Les sociétés se rendront en défilant au Monument aux Morts, suivant un itinéraire établi et reviendront ensuite (toujours en défilant) à l'Hôtel de Ville pour la Réception officielle.
— 11 h 00 : Présentation des Sociétés, Place de l'Hôtel de Ville.

— 11 h 30 : Réception des Sociétés et des Personnalités officielles par M. le Maire et la Municipalité de Vichy, dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

— 15 h 30 : A un lieu qui sera déterminé ultérieurement : Présentation des sociétés - Hymnes nationaux et levée des couleurs - Morceau d'ensemble. Concert (une œuvre au choix par chaque société).

— 18 h 00 : Défilé des Sociétés à travers la ville, suivant un itinéraire établi. Les sociétés seront transportées par car, de l'endroit du concert au point de départ du défilé. Elles défilent en jouant, espacées de 200 mètres, afin de permettre une audition permanente. (Présence de l'Harmonie Municipale et de la Société Musicale de Vichy).

— 19 h 00 : Dans les jardins du Grand Casino : Lecture du Palmarès. Remise de la Lyre d'Or et des différentes récompenses par les Autorités officielles.

Pour terminer : Exécution du morceau d'ensemble par les Sociétés.

Nota : Les auditions au Grand Casino et les défilés (heures de rassemblement, ordre de passage, etc.) feront l'objet d'instructions particulières.

Des commissaires seront mis à la disposition des sociétés.

CONDITIONS FAITES AUX SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

Hébergement :
L'hébergement sera pris en compte par le Comité des Fêtes de la Ville de Vichy (chambre et repas) du samedi 14 au lundi matin 16 juin.

Les Sociétés qui désireront avancer ou prolonger leur séjour à Vichy auront à leur charge les frais supplémentaires d'hébergement aux tarifs spéciaux prévus.

De même les membres accompagnants auront à leur charge leurs frais d'hébergement suivant tarifs spéciaux consentis aux Sociétés, sauf le Président, le Secrétaire, le Trésorier et le Porte-Fanion considérés comme membres.

Voyage :
Les frais de voyage aller et retour seront à la charge des Sociétés. Aucune indemnité ne sera allouée.

Inscriptions :
Les demandes d'inscription des Sociétés doivent parvenir au Secrétariat Général du Comité des Fêtes, Mairie de Vichy (03201) avant le 1^{er} mars 1980, dernier délai.

L'inscription doit être transmise par la Fédération Nationale à laquelle appartient la Société.

Ci-joint :
Feuilles de demandes d'inscription à envoyer en deux exemplaires pour chaque Société.

Nota :
Les Sociétés inscrites et définitivement admises à participer au Concours recevront, en temps utile, des imprimés à remplir pour l'hébergement.

Le Comité des Fêtes de la Ville de Vichy

VIENT DE PARAÎTRE

EUROPE RAPSODY

Extraits pour harmonie, fanfare

Airs typique et folklore du Marché Commun
9 fantaisies pouvant se disposer, s'intervertir, s'enchaîner à volonté.

Magnifique orchestration de Désiré DONDEYNE

PUBLICATIONS MUSICALES MARITIMES

B.P. 10 - 17320 MARENNES

Un peu d'humour

DEFORMATION PROFESSIONNELLE

Rapport rédigé par un ingénieur en organisation demeuré anonyme, après symphonique au Royal Festival Hall de Londres.

Pendant des intervalles considérables, les quatre joueurs de hautbois sont restés sans rien faire. On devrait réduire leur nombre et répartir également leur activité sur toute la durée du concert de façon à éliminer les périodes de pointe.

Les douze violons jouaient tous les mêmes notes ; il semble s'agir-là d'une multiplication d'emplois parfaitement inutile. Il faudrait pratiquer une sévère compression de personnel dans cette section. Si l'on recherche l'amplification du son, on peut avoir recours au matériel électronique.

L'exécution des triples croches a exigé une importante dépense d'énergie. Il semble s'agir-là d'un raffinement superflu. Nous préconisons la réduction de toutes les notes à la double croche immédiatement inférieure, il serait alors possible d'employer plus largement du personnel stagiaire ou de moindre qualification.

Certain passages musicaux semblent donner lieu à des répétitions abusives. Il faudrait en couper systématiquement la plus grande partie. Il n'est d'aucune utilité pratique de faire répéter par les cors tel passage qui a été préalablement exécuté par les cordes. On peut estimer qu'en éliminant tous les passages qui font double ou triple emploi, on réduirait la durée du concert de deux heures à vingt minutes, ce qui permettrait, en outre, de supprimer l'entracte.

Dans l'ensemble, nos propositions rencontrent l'adhésion du chef d'orchestre, il objecte néanmoins que leurs mises en œuvre pourraient entraîner une certaine diminution du nombre des entrées. Dans cette éventualité, d'ailleurs peu probable, rien n'empêcherait de fermer au public des sections entières de la salle ce qui permettrait de réaliser des économies d'entretien, d'éclairage, de personnel, etc.

Au pire on pourrait supprimer les concerts dans cette salle, les mélomanes ayant toujours la ressource de se rendre dans une autre.

(Anecdote rapportée par le Cpt Jean BUERICK)

VILLE DE VICHY, samedi 14 et dimanche 14 juin 1980 CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE réservé au orchestre d'harmonie avec attribution de la « LYRE D'OR DE VICHY » DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom de la Société
Adresse du siège
Nom du Président et adresse
Nom du Secrétaire et adresse
Nom du Directeur et adresse
Titre du Directeur
Classement de la Société Depuis quelle date
Nombre d'exécutants Harmonie Tambours et clairons
Membres accompagnants
Bureau : Président Secrétaire Trésorier Porte-Fanion
Autres membres accompagnants : Nombre de couples :
Prendront-ils tous les repas avec les exécutants :
Moyen de transport : Train Autocar Avion Voitures particulières
Heure d'arrivée à Vichy le
Heure de départ de Vichy le
Instruction : Si la Société arrive par le train, elle sera attendue à la sortie de la Gare, par un Délégué qui lui donnera tous renseignements.
Si elle arrive en autocar, elle devra se rendre directement à l'Hôtel qui lui aura été indiqué.
Très important : Toutes les Sociétés devront être arrivées le SAMEDI 14 JUIN, à 16 h, afin de leur permettre de participer au court défilé de présentation à 17 heures.

A le
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours.
Lu et approuvé : Le Président :

A retourner dûment rempli, en 2 exemplaires, au Comité des Fêtes, Mairie de Vichy (03201)
AVANT LE 1^{er} MARS 1980

79^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

Nous vous rappelons que :
La 79^e Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France aura lieu les 7 et 8 mars 1980, dans les locaux de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

EXAMENS FEDERAUX (ERRATA)

PIANO
SUPERIEUR : L'Etude de Concert de Gabriel PIERNE est éditée chez LEDUC (et non DURAND)

VIOLON
ELEMENTAIRE 1 : Le Concertino Op. 11, allegro moderato de KUCHLER est éditée chez ESCHIG (et non COMBRE)

ALTO
PREPARATOIRE 1 : A FIRST CLASSICAL ALBUM - Lire :
— N° 1 Choral J.-S. BACH Ed. OXFORD UNIVERSITY
— N° 2 R. SCHUMANN Ed. OXFORD UNIVERSITY (en non N° 2 Choral)

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur de la Garde Républicaine



l'ollifant

4, RUE DU DOCTEUR-GOUJON - 75012 PARIS
Tél. : 346-80-53 (lignes groupées)

Bernard Jeannotot

1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris (Cornet et Trompette)
Ex-soliste de la Musique de la Garde Républicaine de Paris des Concerts Pasdeloup et Lamoureux
Ex-soliste de l'ORTF, Radio France Orchestre Lyrique
Membre actif du Quintette de Cuivre ARS Nova
Membre actif des Philharmonistes de Châteauroux

Vient d'ouvrir un Magasin Spécialisé dans la vente, la réparation et le service après vente de tous les cuivres

Trompettes - Cornets - Bugles - Trombones - Cors - Basses
Tubas - Sousaphones et Euphoniums
Emboucheurs Bruno TILZ, BUSH, Denis WICK et accessoires

L'Ollifant représente également les Marques suivantes :
Selmer — Courtols — Bach (normal et montage spécial) — Bundy King (lut et sib) — Marigaux (lut et sib) Benge (U.S.A.)
Besson, Boosey et Hawkes (England)
Blessing (U.S.A.)

Importation Made In China : Larrck - Pianos

Remise exceptionnelle pour :
Professeurs, Musiciens Professionnels, Etudiants et Harmonies

Toucy

Du 26 au 31 décembre 1979, nous avons eu au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, un très beau stage de Direction et d'Harmonie, sous la direction de MM. Désiré Dondeyne et Daniel Zemp.
 Nous avons appris que ce stage a connu un succès remarquable étant donné la proximité des fêtes de fin d'année, tant sur le plan des participations que sur le plan musical. Nous vous en donnerons dans le journal de février, un compte rendu détaillé.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES AU C.N.P.M.A.E.

Du 09-02 au 16-02 (8 jours) Zone A	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège.
Du 17-02 au 23-02 (7 jours) Zone B	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège.
Du 24-02 au 02-03 (7 jours) Zone C	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège.
Du 29-03 au 05-04 (8 jours) Zone A	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège.
Du 06-04 au 12-04 (7 jours) Zone B	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège.
Du 13-04 au 20-04 (8 jours) Zone C	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège.
Du 01-05 au 04-05 (4 jours)	Stage de Chant Choral sous la Direction de Raphaël Passaquet.
Du 15-05 au 18-05 (4 jours)	Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.
Du 24-05 au 27-05 (4 jours)	Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.
Du 30-06 au 05-07 (6 jours)	Stage de Perfectionnement Instrument de l'Yonne.
Du 06-07 au 12-07 (6 jours)	Stage de Chefs de Batteries Fanfares sous la Direction d'André Trémine.
Du 13-07 au 19-07 (7 jours)	Stage Harmonie Junoor Stadt Haag (Hollande).
Du 20-07 au 25-07 (6 jours)	Stage de Guitare sous la Direction de Philippe Garcia.
Du 26-07 au 31-07 (6 jours)	Stage de Saxophone sous la Direction de M. Beun.
Du 01-08 au 07-08 (7 jours)	Stage de Clarinette sous la Direction de Guy Dangain.
Du 10-08 au 21-08 (12 jours)	Stage de la Fédération du Sud-Est.
Du 22-08 au 26-08 (5 jours)	Stage Franco-Néerlandais ou C.M.F.
Du 27-08 au 03-09 (8 jours)	Stage Départemental de l'Yonne.
Du 06-09 au 13-09 (8 jours)	Stage d'Accordéon.
Du 31-10 au 02-11 (3 jours)	Stage de Chant Choral.

(En ce qui concerne les Stages de Perfectionnement d'instruments, la Commission de Toucy décidera si tous les instruments seront traités dans un même Stage, ou si un Stage sera consacré aux Bois et un autre aux Cuivres).

Éditions Francis Van de Velde
 12 rue Jacob 75006 Paris.

guide pratique
 du chant choral



GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL

par **MARCEL CORNELOUP**
 (Président du mouvement
 A COEUR JOIE)

Un volume broché
 16,5 x 24 cm : 128 pages
 70 illustrations et
 schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F X = F

NOM

PRENOM

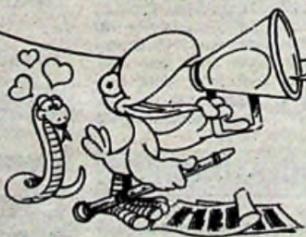
VILLE CODE POSTAL

Liste officielle des œuvres à choisir pour les concours C.M.F. : harmonies et fanfares

■ Suite de la page 7

AUTEURS	ŒUVRES	ARRGT	EDITIONS	AUTEURS	ŒUVRES	ARRGT	EDITIONS
LINSCHOOTEN H.	SUITE HUIT HET ANWERPS DANSBOEK (H. F.)	Original	Molenaar	POPY F.	PETITE SUITE MODERNE (H. F.)	Original	Martin
LOUP F.	RAPSODIE FRANÇAISE	Original	Molenaar	RELIN A.	EL CASTILLO (H. F.)	Original	Besson
LULLY J.B.	OUVERTURE DE PRINTEMPS (H. F.)	Original	Martin	SEMLER COLLERY J.	ROMANDE ET MINUETTO (H.)	Original	Transatlantiques
	PRELUDE ET MARCHÉ TRIOMPHALE (H. F.)	Amiot	Martin	THIRY A.	MARIELLE (Ouverture) (H. F.)	Original	Martin
MANIERE	FETE DES FLEURS (H. F.)	Original	Leduc		SYMPHONIETA (H. F.)	Original	Martin
MARCELLO	ADAGIO (H. F.)	Amiot J.-C.	Martin		LA COTE AUX FEES (H.F.)	Original	Martin
NIVERD L.	MEDITATION (H. F.)	Original	Martin	TOURNEL	VAL DES BOIS (H. F.)	Original	Martin
PLANEL R.	ROCHECOURBIERE (H. F.)	Original	Martin	VEUNEUX T.	OUVERTURE PROVENCIALE (H.F.)	Original	Martin
PIERRE G.	PETITE GAVOTTE ET FARANDOLE (H. F.)	Gauder	Martin	VILLETTE H.	IMPRESSIONS ET IMAGES (H. F.)	Dondeyne	Chappell
POPY F.	FETE DU TRIANON (H. F.)	Original	Martin		PAR LES PRES ET PAR LES BOIS (H. F.)	Original	Martin
				WAGNER R.	LES VIKINGS (H. F.)	Original	Martin
					MUSIQUE FUNEBRE (H. F.)	Dondeyne	Martin

HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES



TOME 1
 DE L'ANTIQUITÉ A MOZART

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE COMMENCE AVEC L'HISTOIRE DE L'HOMME...



EDITIONS BILLAUDOT
75010 PARIS
CATALOGUE DES ŒUVRES POUR TROMBONES

METHODES
DOUAY : ABC du jeune tromboniste (2 volumes).
VOBARON : Méthode de trombone.
ETUDES
BACH : 8 suites.
DOUAY : 12 études de grande technique.
GALLAY (Leloir) : 12 études.
15 études de style.
MANNA : 12 études.
SENON : 24 petites études mélodiques. 23 esquisses. 24 études divertissantes. 25 études rythmo-techniques.
GOUDENHOOF : Aperçu du trombone basse.
VOBARON : 40 études : 1^{re} suite. 20 études 2^e suite. 20 études. 4 leçons et 17 études. 34 études mélodiques suivies de 3 études concertantes pour 2 trombones.
CONCERTOS POUR TROMBONE ET PIANO
AMELLER : Utah. (Préparatoire). Ohio (Elémentaire).
ARRIEU : Conte d'hiver (Moyen).
BAUDRIER : Relax.
BOUNY : Chanson d'autrefois (CMF préparatoire).
BREUIL : Essai.
CLERISSE : Poème. Prélude et divertissement.
CONSTANT : Plaisance.
COOLS : Allegro de concert.
DE CORIOLIS : Quatre piécettes. Quatre récréations.
DELERUE : Concerto pour trombone (à paraître).
DORSSELAER : A Longchamp (C.M.F. Prép.) Le grand duc (C.M.F. Elém.) (C.M.F. Elém.). Introduction et allegro martial. Pour la promotion (C.M.F. Prép.)
DOUAY-GOINGUENE : Divertissement. Thème et Variations.
DUBOIS : Histoire de trombone. Menuet d'automne.
FICHE : Ballet pour un kangourou.
FICHE-PICHAUREAU : En vacances (débutants).
FIEVET : Légende celtique (C.M.F. Elém.).
GALLET : Légende (C.M.F. Prép.).
GARTENLAUB : Rite (Prép.).
GOTKOVSKY : Concerto.
GOINGUENE : Concerto.
Ostinato.
Trombone circus.
LANCEN : Menuet pour un ours (Moyen).
LEGRON : Grave et cantilène (Prép.).

LEMAIRE : Récit pour un débutant.
LIAGRE : Souvenir de Calais.
MIGNION : Andante et allegro (C.M.F. Elém.). Réverie et ballade (C.M.F. Elém.). Cantabil et minuetto. Sarabande et ballade Mosellane.
MOREL : Pièce en Fa mineur.
NIVERD : 6 petites pièces de style. Chant mélancolique. Complainte. Historiette dramatique. Hymne. Légende. Romance sentimentale. Scherzetto.
PARES : Crépuscule.
PERRIN : Introduction et allegro.
RIMSKY-KORSAKOV : Concerto pour trombone et piano.
ROBERT : Air noble (C.M.F. Elém.).
ROUGERON : Pièce en Fa.
SENON : Mélodie. Chevauchée. Ambiances (à paraître).
UGA : Promenade.
WEINER : Phantasy.
WURMSER : Solo de concours. Tendres mélodies.

1 ET 2 TROMBONES ET ORGUE OU PIANO
REICHEL : Choral, canon I et II.
SENON : Prière.

2 TROMBONES
DUBOIS : Cahin-caha.
MIGNION : 20 canons.
SENON : Miniature jazz. Flash-jazz Vol. 1. Flash-jazz Vol. 2.

3 TROMBONES
DOUAY : Trois petits trios.
DUBOIS : A petits pas.

TROIS TROMBONES ET QUATRE TROMBONES
REICHEL : Trois pièces.
SENON : Flash Jazz Vol. 1. Flash Jazz Vol. 2.

4 TROMBONES
AMELLER : Cathédrale. Aeramem. (arrangements de Jean THILDE).
DUBOIS : A toute coulisse.
BACH : Fugue de la 1^{re} sonate.
MOZART : Presto.
PURCELL : Hornpipe.
VIVALDI : Prélude. Concert.

ŒUVRES D'ANDRÉ AMELLER

POUR TROMBONE TENOR OU TROMBONE BASSE ET PIANO

RIVIERE DU LOUP
Trb ténor (Belle Province). Ed. LEDUC, Paris.

OLIVET
Trb ténor (Préparatoire). Ed. COMBRE, Paris.

OHIO
Trb ténor (Elémentaire). Ed. BILLAUDOT, Paris.

UTAH
Trb ténor (préparatoire). Ed. BILLAUDOT, Paris.

KRYPTOS
Trb ténor ou Trb basse. Ed. PETERS HINRICHSEN, Londres.

HAUTERIVE
Trb basse (Belle Province). Ed. LEDUC, Paris.

IRISH CANTE
Trb basse. Ed. LEDUC, Paris.

ŒUVRES POUR ENSEMBLES DE TROMBONES

EPIGRAPHE
3 Trb et 1 Tuba. Ed. LEDUC, Paris.

CHORAL
4 Trb. Ed. PETERS HINRICHSEN, Londres.

CATHEDRALE
4 Trb. Ed. BILLAUDOT, Paris.

AERAMEN
4 Trb. Ed. BILLAUDOT, Paris.

QUATRE PIECES COURTES
Double Quatuor de Trb. Chez le compositeur.

CHORAL POUR LA XII^e STATION DU CHEMIN DE CROIX
Ed. LEDUC, Paris.

Dernière minute

Nous venons d'apprendre le décès de Mme SCHUTTER, survenu le 16 décembre 1979, à la suite d'une longue et très douloureuse maladie.

Notre Président M. Ameller à M. Schutter, Président Administratif de la Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace, en son nom personnel, au nom du Conseil d'administration et de toute la C.M.F. ses condoléances attristées.

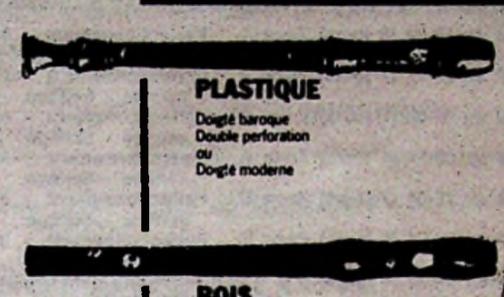
ERRATUM

PIANO : Il faut lire, premier mouvement de la sonate n° XVI, op. 31, n° 1 et non n° 11 de LV Beethoven.

ERRATUM : Examens Fédéraux, Editions Pro-Europe, Chez Editions Max Francis, 17, rue de Hauteville, 75010 Paris.

ERRATA EXAMENS FEDERAUX
FLUTE : ELEMENTAIRE 2 : Il a été indiqué 1^{er} et 2^e mouvements de la Sonate en Fa Majeur N° 7 de HANDEL. Il faut lire SONATE N° 5.
TUBA SAXHORN Sib : ELEMENTAIRE 2 : Le morceau imposé est IDYLLE de CLERISSE, aux Ed. LEDUC, et non CHANTERINE de René MIGNION aux Editions BILLAUDOT.

MERLIN
la flûte soprano scolaire



PLASTIQUE
Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne

BOIS
Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur ou chez :

ALPHONSE, 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris
LEDUC. Tél. 298-98-11, lignes groupées

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
MAGASIN SPÉCIALISÉ

- Tous instruments à vent.
- Dépositaire des grandes marques françaises et étrangères.
- Instruments scolaires.
- Batteries.
- Guitares.
- Pianos neufs et occasions. Vente et location-vente. Accord.
- Embouchures Courtols, Selmer, Bach, Bush, Denis Wick, Tiltz, etc...

ET TOUS ACCESSOIRES

- Edition Française et Etrangère.
- Garantie et service après-vente assurés.
- Crédit.
- Assurance tous risques (sur option).
- Expédition.

Ouvert du lundi au vendredi (9 h 30-12 h 14 h-18 h)

24, rue Etoix, 75018 PARIS
Tél. 229.21.31 - Métro Guy Môquet

Les Editions Libellule
16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e
TÉL. 606.52.79

Nous avons le plaisir de vous informer que la Musique de la Police Nationale sous la Direction de M. Pierre BIGOT, vient d'enregistrer dans les studios Pathé-Marconi, un disque intitulé :

MAJORETTES AROUND THE WORLD

Ce disque est actuellement en vente à la F.G.S.P.F. 5, rue Cernuschi, 75017 Paris et à la F.F.T.B. (Twirling Baton) 14, rue Kleber 93400 Saint-Ouen

Les titres suivants contenus dans ce disque :

ONCE MORE - EDELWEISS et SHOW TIME

sont actuellement disponibles en édition graphique pour Musique d'Harmonie et sont en vente exclusive aux Editions Robert MARTIN, 106, La Coupée, 71009 Macon Cédex.

PETITES ANNONCES

CONCOURS

VILLE DE CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique) organise, en mai 1980, un concours sur épreuves destiné au recrutement d'un Directeur Adjoint de l'Ecole de Musique et de Danse, à temps complet (échelle indiciaire brute de début de carrière : 553 - indice brut fin de carrière : 864).
Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 1980.
La personne retenue sera appelée à assumer les fonctions de Directeur de cette école à compter du 1^{er} septembre 1981.
Les personnes intéressées devront adresser leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que photocopie des diplômes et références à M. le Député-Maire - Hôtel de Ville, 44110 CHATEAUBRIANT. Tél. : (40) 81-02-32.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante Société Industrielle de l'Est recherche pour fin 1980 Directeur à temps plein pour une Harmonie de 120 musiciens (dont Batterie-Fanfare 40). Sérieuses références et expérience exigées. Ecrire au journal sous n° 001.

DEMANDES D'EMPLOI

Saxophoniste, 24 ans, 1^{er} prix de Conservatoire, soliste dans une Harmonie division d'Honneur et une harmonie en division Excellence, cherche place de professeur. Disponible dès maintenant. Ecrire au journal sous n° 003.

OCCASIONS

A vendre Saxo-Ténor SELMER remis à neuf argenterie comprise, pas servi depuis. Etui bon état 3 200 F. Affaire sérieuse. Ecrire Journal sous n° 002 ou tél. : (56) 83-35-31.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication du mercredi 30 janvier 1980 à 14 h 30, 17, rue Scribe à Paris IX^e, Salle des Ventes des Domaines.

ENCHERES VERBALES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
5 grosses caisses symphoniques ; clavitrumbre ; xylophone ; 6 batteries de jazz ; jeu de cloches ; violon ; 8 guitares.

MATERIEL D'ENREGISTREMENT ET DE DIFFUSION
6 magnétophones SAREG ; appareils de mesures ; 10 magnétophones de reportage NAGRAI ; 10 mélangeurs 5 entrées LGT ; 4 consoles de reportage ; 70 microphones.

Visibles sur le lieu de la vente de 9 h 30 à 11 h 50 et à Paris XVIII^e Entrepôts Calberson 7, bd Ney, Le 28 et 29 janvier 1980 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h. Téléphoner avant toutes visites au 224-39-08 ou 224-22-06.

RENSEIGNEMENTS : D.N.I.D. (Service des ventes), 15-17, rue Scribe, 75436 Paris Cédex 09 - Tél. : 266-93-46.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

- le nom de la Fédération ;
- le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;
- la ville où a lieu la manifestation ;
- le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes.

Ne pas utiliser d'abréviation. Les textes s'écartent trop de ces indications pourront être retournés à l'envoyeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

GERS

L'Isle-Jourdain

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

La Philharmonique de l'Isle-Jourdain a participé au Concours National de Bayonne le 3 juin dernier. Grâce au travail intense fourni au cours de nombreuses répétitions, et aussi aux qualités exceptionnelles de notre chef, M. Bousquet, la société a obtenu un premier prix, à l'unanimité du jury. Voilà un bon réconfort pour une société qui est en première division, première section. Ce premier prix vient concrétiser le prix ascendant obtenu en 1972 au concours de Tarbes.

Mais il y a un fait marquant, curieux, preuve d'une grande continuité : le 15 août 1883, la Société de Musique de l'Isle-Jourdain se présentait, à Bayonne, au Concours de Musique ; elle obtenait un premier prix. Son chef s'appelait alors Claude Auge. Et, presque cent ans après...

Notre société, d'après les archives recueillies par notre regretté président Joseph Isard, débuta vers 1840. Ce fut vers cette époque que l'on peut trouver trace du premier groupe de musiciens. Mais c'est sous Napoléon III, qui s'intéressa aux lettres et aux arts, que purent se constituer ces rassemblements artistiques. C'était aussi un besoin ressenti par les hommes de ce temps de s'unir dans un but, peut-être assez confus au départ, de création. Les l'islois de l'époque en furent conscients très tôt, puisque nous sommes sans doute la plus vieille société musicale du Gers. Le premier concours auquel nous avons participé est celui d'Auch en 1860.

Le premier président connu, Président fondateur certainement, fut M. Freaud. C'est lui qui officialisa ce premier groupe de musiciens amateurs. Puis ce succédèrent à ce poste en 1874 M. Martin, 1879 M. Perare, 1908 M. Frances, 1909 M. Deluc, 1913 M. Cazerque, 1921 M. Lerans, 1928 M. Larée, 1943 M. Cazerques, 1949 M. Isard, depuis 1965 M. Lagardère.

C'est son premier directeur, M. Constant, alors organiste de

la paroisse, qui amena la société à son premier concours, en 1880, à Auch. Ensuite dirigèrent successivement en 1866 M. Blakman, de 1874 à 1883, M. Claude Auge, l'enfant prestigieux de l'Isle-Jourdain, puis MM. Foures, Porchez, Boyer, Favarel, Cavaille, Doumerc. Un nom que tous les musiciens de l'islois vénèrent marqua un des grands moments de notre Société Philharmonique : Bouessa ; après une brève apparition de M. Dufoy, un autre enfant du pays en prit la direction : M. Jean Fourcade, qui amena notre société en Première Division, Deuxième Section, grâce au prix ascendant obtenu au Concours de Besançon le 8 juillet 1962. Félicitations et mention furent adressées au Chef. Depuis 1966, Marcel Bousquet est notre Chef. Sa baguette magique, ses hautes compétences musicales, sa façon de faire donner à chaque musicien un peu plus que ce qu'il peut, ont fait merveille, une première fois à Tarbes, le 7 mai 1970, ou nous avons obtenu le prix ascendant qui amena notre société en Première Division, Première Section, une deuxième fois à Bayonne.

Nous avons parlé des « têtes », présidents, directeurs ; mais qui étaient donc ces hommes formant le corps de la société existant dans notre Ville ? Ils en avaient fait une société assez fermée à l'époque. Ils pensaient avoir acquis des titres de noblesse et tenaient à les conserver. En exemple à tout le monde ne pouvait prétendre aller au bal de la Sainte Cécile. Il fallait une invitation et, si on n'appartenait pas à la musique, être parrainé par un musicien pour l'obtenir. Certains se rappellent du cérémonial d'entrée d'un nouveau à la société : la preuve de ses capacités ne suffisait pas, il fallait encore le parrainage d'un ancien.

Les répétitions étaient rigoureusement suivies, tout retard, toute absence non motivée entraînait une amende. Mais les musiciens ne manquaient pas souvent car ils avaient librement accepté cette rigoureuse discipline. Pour nos anciens, les répé-

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 60-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

titons étaient une distraction, un défoulement, et le concert qu'ils donnaient, un événement.

Mais n'avons-nous pas, de temps à autre, la nostalgie de ce temps passé ? Notre société a fêté son centenaire en 1958. Un succès grandiose, tant par la qualité que par la diversité des réjouissances. Rappelons-nous cette messe avec, à l'orgue, le grand et regretté musicien Dom Clément Jacob ; cette magnifique fête folklorique avec toutes les provinces de France représentées ; cette journée du 22 juin qui valut l'insigne Honneur de recevoir la Musique de la Garde Républicaine qui nous donna deux concerts de très haute qualité. Cette Grande Phalange est venue une seule fois dans le Gers, c'était à cette occasion, chez nous.

Mais laissons à la passé et pensons à l'avenir qui nous réserve certainement encore beaucoup de bons jours car de nombreux jeunes viennent grossir les rangs de notre vieille et vénérable société. Souhaitons que les plus jeunes d'entre eux puissent assister aux fêtes du bi-centenaire.

Le Président.

Reims

Le dimanche 2 décembre, l'Harmonie Municipale de Reims offrit à la population son premier concert de la saison dans le Grand Théâtre de Reims.

Ce concert est toujours un événement attendu par les mélomanes de toute la région et c'est devant un auditoire très nombreux, parmi lequel on reconnaissait Monsieur le sous-préfet de Reims, les représentants de la municipalité et de nombreuses personnalités musicales, que musiciens et fanfaristes eurent le plaisir d'exécuter les morceaux qu'ils avaient soigneusement préparés.

Tout d'abord, Harmonie et Fanfara de Marche exécutèrent ensemble deux pas redoublés : La Fille du Régiment d'Allier et Clin d'œil du Capitaine Philibert. Le présentateur signala ensuite que, pour des raisons de santé, le sympathique tambour-major M. Roger Mathiot devait prochainement abandonner ses fonctions. Il rappela que M. Mathiot occupait ce poste depuis vingt ans et qu'il avait formé de nombreux fanfaristes dont soixante-quatorze tambours. Très connu et estimé par tous, M. Mathiot fut longuement applaudi.

Puis, l'harmonie seule, sous la direction de M. Claude Tanguy, professeur de saxophone au Conservatoire de Reims et Président de la Fédération musicale « Marne et Meuse » exécuta son programme. Ce furent d'abord des œuvres classiques : La belle Galatée de Franz von Suppé puis les Danses norvégiennes 2 et 3 d'Edvard Grieg puis de la musique contemporaine avec « Les heures sénégalaises » du Commandant Jean Avignon, œuvre dans laquelle le trompettiste Christian Ketterer fit apprécier son excellente technique et sa belle sonorité. Le concert devait se terminer par Exodus d'E. Gold et cow-boy Rhapsody de M. Gould. Les applaudissements ininterrompus obligèrent les musiciens à reprendre Exodus. Bref, un excellent concert avec des morceaux bien choisis et bien interprétés ; l'Harmonie municipale a, encore une fois, su se montrer digne de la prestigieuse cité.

Le Groupe Lyrique et Symphonique de Reims a sacrifié à la mode de décentralisation en choisissant la petite commune de Courcy pour y célébrer la Sainte-Cécile.

Le dimanche, 25 novembre, l'église du village résonna donc aux accents de la musique sacrée interprétée sous la direc-

MARNE-ET-MEUSE

Marne : Epernay

SAINTE-CECILE DU CLUB DES ACCORDEONISTES ET GUITARISTES CHAMPENOIS

Les accordéonistes et guitaristes champenois ont fêté Sainte-Cécile dimanche 18 novembre.

Réunis à Tourn-sur-Marne, ils ont, dans la petite église locale, participé à une messe en musique sous la direction de M. Michel Magnien.

C'est ensuite dans les celliers des Etablissements Trouillard d'Epernay qu'ils se sont retrouvés autour d'un table bien garnie.

La manifestation était présidée par M. Roger Havrez, Président d'Honneur de la société.

Monsieur Moise Henry, Vice-Président, prit la parole, soulignant que les membres du Club fêtaient ce jour-là le 24^e anniversaire de leur société.

Il remercia M. et Madame Trouillard pour l'accueil chaleureux qu'ils avaient réservé aux musiciens. Puis, il présenta les excuses de M. Thiébaud, président, absent en raison d'un deuil récent. Parlant musique, il ne manqua pas de remercier M. Michel Magnien, Directeur et son Adjoint M. Michel Gérard.

La Fédération « Marne-et-Meuse » était représentée par M. Gabriel Gillain, Vice-Président.

H.M.M.O.

60, rue Racine - 59100 ROUBAIX - ☎ (20) 70-79-31

vous propose
pour HARMONIE

BRASSMEN HOLIDAY (3 Tromp. acc. Harm.)	117 F	BUNCH O'BONES (3 Tb acc. Harm.)	129 F
ROCK AWAY (Fac.)	162 F	ROCK ENCOUNTER (Fac.)	162 F
SABANDE (Fac.)	98 F	THIS OLD MAN (Moy.)	162 F
DREAM JOURNEY (Moy.)	170 F	FEELIN' FINE (Moy.)	143 F
Un Concert avec Duke ELLINGTON (M.A.)	300 F	SAXES SERENADE	51 F
PORTRAIT D'UNE CLARINETTE	155 F	LARGO & BOURÉE	75 F
ESPANA CANI	120 F	SCENERIO (scherzo)	105 F
POPEYE THE SAILOR MAN	90 F	WALTZ FOR MODERNS	85 F
NIGHT IN TUNISIA	90 F	NOBODY KNOWS	90 F
STRING OF PEARLS	72 F	MUPPET SHOW THEME	90 F
SEPTEMBER SONG	90 F	TUXEDO JUNCTION	72 F
MY WAY (Comme d'habitude)	72 F	AUBADE FOR BAND	90 F
LET IT BE	72 F	JUST THE WAY YOU ARE	90 F
LA GUERRE DES ÉTOILES	240 F	CUTE	96 F
THE BLUES	108 F	YESTERDAY	72 F
		Un Concert avec Michel LEGRAND	250 F

pour GRANDE FORMATION DE JAZZ

STRING OF PEARLS	45 F	MOONLIGHT SERENADE	90 F
IN THE MOOD	80 F	LITTLE BROWN JUG	72 F
CARAVAN	60 F	SOLITUDE	60 F
MOOD INDIGO	60 F	STARDUST	60 F
STORMY WEATHER	60 F	SOPHISTICATED LADY	60 F
TENDERLY	60 F	ALL OF ME	90 F
OH LADY BE GOOD	101 F	LIL'DARLIN	70 F
L'ÉTÉ 42 (Michel LEGRAND)	101 F	BEGIN THE BEGUIN	101 F
MY FUNNY VALENTINE	60 F	EARLY AUTUMN	120 F
TUXEDO JUNCTION	60 F	FEELINGS	84 F
JUMPIN AT THE WOODSIDE	60 F	MISTY	90 F
WHEN THE SAINTS	60 F	HOW DEEP IS YOUR LOVE	60 F

Nous nous sommes spécialisés dans la musique de variétés pour harmonie et la fourniture d'un répertoire très vaste pour Grande Formation de Jazz

Un esprit jeune, des musiciens au service de la Musique

Demandez nos catalogues et documentations sonores en spécifiant bien le genre (Harmonie, Grande Formation de Jazz, Orchestre Symphonique ou à cordes, Ensembles divers). Vous recommander du « Journal de la C.M.F. »

tion de M. Michel Teneur et par la chorale paroissiale pendant que l'Abbé Chevalier célébrait la messe dominicale.

Le Groupe Lyrique et Symphonique a été créé en 1926; il compte aujourd'hui une trentaine de musiciens.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur rassembla musiciens et choristes en présence de M. Obers, maire de Courcy, de Madame J. Teneur, Présidente, de MM. Siégel, ancien adjoint au maire de Reims et Claudius Teneur, Vice-président d'honneur. Madame J. Hallé représentait la Fédération musicale de « Marne et Meuse ».

MIDI

REMISE DE LA DECORATION DE CHEVALIERS DES ARTS ET LETTRES A M. L. MIECHAMP

Mardi 4 décembre 1979 à 18 h 30 avait lieu la cérémonie de remise de la Croix de Chevalier des Arts et des Lettres à M. L. Miechamp, Trésorier Général de la Fédération Musicale du Midi.

C'est à son domicile que M. L. Miechamp avait convié ses amis et les personnalités. Aimablement reçus par Mme Miechamp, nous avons noté la présence de M. A. Sarzi Président Fédéral des Sociétés Musicales du Midi et Mme, de Mme Roda, Maire-Adjointe, représentant M. Balmigère, Député-Maire de Béziers retenu à Paris, de M. A. Galy, Président de la Lyre Biterroise et Vice-Président de l'Union Départementale des Sociétés de l'Hérault, de M. Déjean, Directeur de l'Estudiantina Biterroise et Mme, de M. Ambri-got, Président de l'Estudiantina Biterroise et Mme, du Directeur de la Banque Dupuy de Parseval, de M. l'Abbé Bousquet, Curé de la Ste-Famille, de M. le Chanoine Bessède, Directeur du journal « La Croix ». M. le Sous-Préfet s'était excusé et avait envoyé ses félicitations.

M. L. Miechamp avait demandé à M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération et ami personnel d'être son parrain. Dans une courte allocution, M. Portes rappela la vie musicale et publique de celui qui allait recevoir au nom de M. le Ministre de la Culture et de la Communication les insignes de Chevalier des Arts et Lettres. Il rendit hommage à Mme Miechamp, toujours à ses côtés pour servir la musique. En terminant son allocution il dit à M. Miechamp toute la joie qu'il éprouve d'avoir été choisi comme parrain en de pareilles circonstances. Il épinglait ensuite la décoration sur la poitrine du nouveau Chevalier aux applaudissements de l'assistance.

M. A. Sarzi, Président de la Fédération Musicale du Midi évoqua la carrière artistique de M. Miechamp qu'il connaît depuis onze ans. Il mit en valeur son amour pour la musique et aussi son action professionnelle qui lui avait valu le grade de Chef des Titres dans la Banque ou il a fait carrière pendant 47 ans. En terminant il associait Mme Miechamp à cette distinction qui récompense une vie honnête passée au service de la musique.

M. L. Miechamp, un peu ému, remerciait tous ses amis qui avaient répondu à son invitation. Il voulut que cette décoration qu'il portera avec fierté, retombe sur la musique en général mais aussi sur la Société l'Estudiantina à laquelle il appartient depuis de nombreuses années.

Cette amicale réception se termina par un lunch.

Nous voudrions signaler que la petite fille de M. et Mme Miechamp, après que son grand-père eut reçu la décoration, remit une gerbe de fleurs à sa grand-mère aux applaudissements de tous.

Ariège : Lavelanet

AVEC LE COQ LAVELANETIEN

Le Coq lavelanétien fêta la patronne des musiciens le 18 novembre dernier.

Déjà de bon matin, un ciel assez bas couvrait la ville encore endormie et, les musiciens du Coq, matinaux comme à l'habitude en cette journée de fête, rutilants dans leurs beaux costumes bleu et blanc, faisaient à travers la ville un défilé de couleurs inhabituelles.

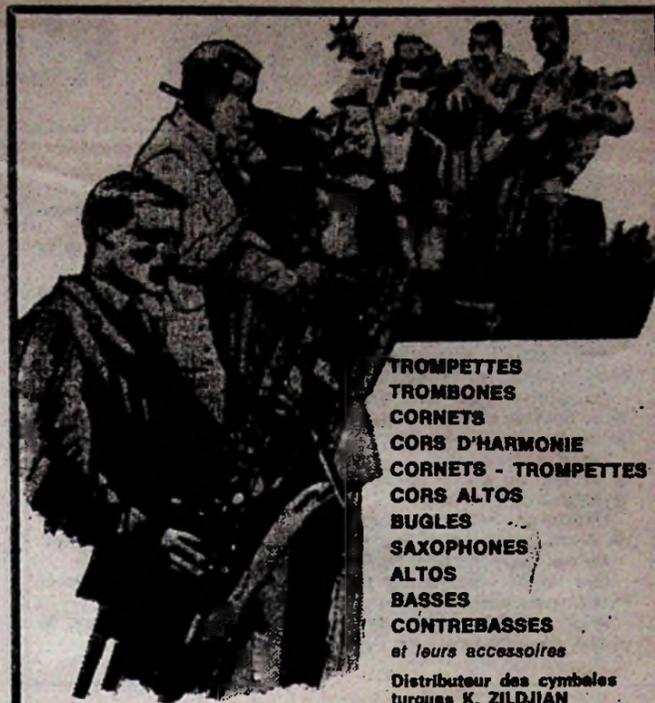
Dès 9 heures, le coup de sifflet du directeur Louis Bounhours donnait le signal du départ pour un défilé long de 5 à 6 kilomètres. Un faible crachin annonçait une pluie qui ne tarderait pas à tomber. Ce n'est que lorsque les musiciens se trouvèrent devant la pharmacie Escaich, dont les pharmaciens sont présidents du Coq de père en fils, que les vannes du ciel s'ouvrirent et, cette pluie lente et monotone d'automne arrosait à qui mieux mieux nos braves musiciens qui, malgré la pluie don-nèrent une aubade à leurs présidents et à M. et Mme Sarzi qui venaient d'arriver. Quelques mordus de la musique étaient également présents et nous avons noté au passage la présence de M. Paul Cathala, Président de la Philharmonique de Lavelanet qui tous ensemble avaient tenu à manifester leurs joies en venant écouter, malgré les rigueurs du temps, la prestation des vaillants musiciens du Coq lavelanétien.

Aussitôt après l'aubade eut lieu le traditionnel dépôt de gerbes au Monument aux Morts où retentirent les sonneries officielles tandis que MM. Bigou, Président, Escaich, Vice-Président et Sarzi, Président Fédéral, déposaient la gerbe au pied du Monument.

Les musiciens du Coq repartirent sous la pluie en défilant à travers les allées J.-Jaurès, sous l'admiration profonde de quelques amateurs de musique qui, sous leur parapluie regardaient les derniers hectomètres à franchir pour terminer ce défilé mouillé.

Le banquet traditionnel eut lieu au collège technique mis à la disposition de la société par M. le Proviseur et dans lequel fut servi un succulent repas qui fut très apprécié.

Cette année, le nombre de personnalités fut quelque peu ré-



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

duit car le Coq prépare son cinquantième qui aura lieu en juin au cours duquel de grandes festivités se dérouleront sous un grand chapiteau, tandis que la partie musicale sera assurée par l'une des plus prestigieuses musiques militaires françaises et d'autres venues encore des diverses régions françaises.

Aude : Castelnaudary

L'HARMONIE LES SANS SOUCIS FETENT LA SAINTE CECILE

C'est le samedi 1^{er} décembre 1979 que l'Union Musicale Les Sans Soucis de Castelnaudary a fêté avec éclat la patronne des musiciens.

Il faisait un temps splendide en Lauragais ce samedi, aussi, dès 18 heures, les 60 musiciens

A la fin du repas, prirent la parole : MM. Bigou, Président du Coq lavelanétien, Miquel, Maire de Lavelanet et Sarzi, Président Fédéral.

Excellente journée pour la musique populaire en terre ariégeoise.

● Suite page 14

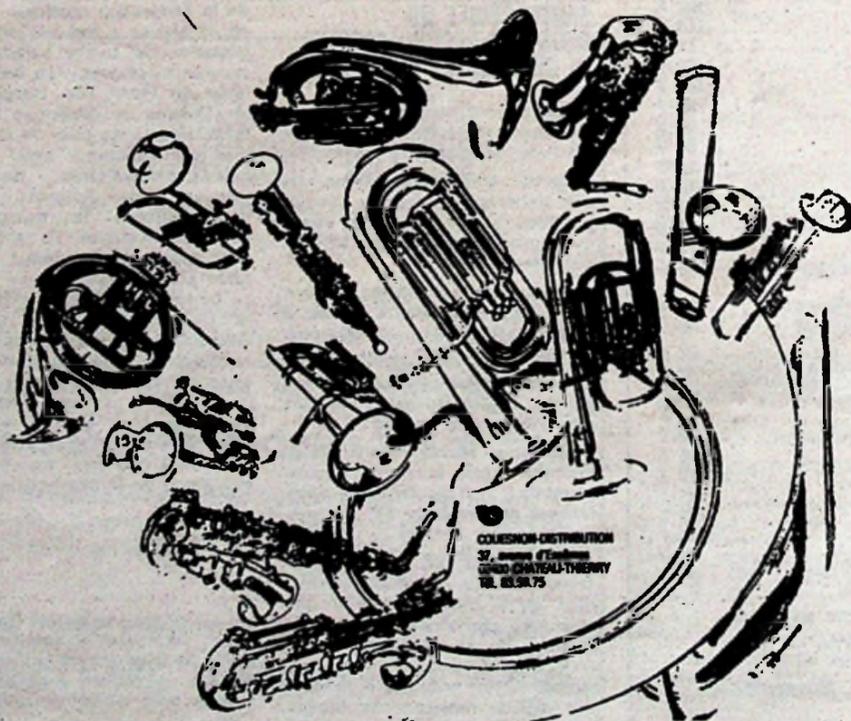
WELTKLANG

Des instruments à vent dont le prix

ne fait pas de bruit.

Distribué
en France
par Couesnon.

Weltklang. Les instruments de qualité
les moins chers d'Europe.



Exportateur : DEMUSA DDR

La musique et ses effets neuro-physiologiques

● Suite de la page 4

Intrinsèques du système nerveux : sans cela, quelle que soit la beauté qu'ils représentent pour l'auteur, ils n'auront aucune chance de pouvoir être intégrés dans une universalité neuronique.

Cette incursion dans le monde sonore nous permet de penser qu'il est nécessaire de bien distinguer les différentes expressions musicales et d'en déterminer les effets neuro-physiologiques. C'est à ce niveau que notre spécialité, l'audio-psychophonologie, intervient d'une façon déterminante en vue d'isoler et par là de mieux appréhender les effets des sons et plus expressément de la musique sur l'organisme humain.

L'action dynamogénique de l'oreille est mise en valeur grâce à des montages électroniques capables de susciter la posture d'écoute en privilégiant les sons qui s'inscrivent dans un volume sonore dont la forme et la densité répondent aux normes des cellules de l'organe de Corti. La musique — une certaine musique — intervient alors au sein d'une programmation sonore tenant compte des processus évolutifs qui depuis la vie intra-utérine doivent mener l'oreille vers l'écoute et plus précisément vers l'écoute du langage. Un appareil neuronique s'avère indispensable pour mettre en place les trains d'ondes impulsives appelés à véhiculer ultérieurement les informations sémantiques. Ce codage primordial, fondamental, vecteur essentiel d'une intégration acoustique harmonieuse répartie dans l'ensemble du système nerveux et par là dans tout le soma, permettra d'induire les postures notamment la verticalité, de répartir de manière homogène la tonicité sur tout le corps mis à l'écoute, de le sculpter en somme pour qu'il devienne une antenne réceptrice vibrant à l'unisson de la source sonore, quelle soit musicale ou langagière.

Pour être plus concret, je propose d'indiquer en quelques lignes, comment nous procédons en matière de pédagogie de l'écoute. A l'aide de montagnes électroniques, nous faisons revivre la période auditive intra-utérine, principalement à partir de la voix de la mère qui a été enregistrée puis filtrée au-delà de 8 000 Hz en vue de supprimer toute information sémantique et de restituer uniquement la charge affective qui viendra susciter, accélérer ou redonner au sujet le désir de communiquer, le désir de vivre. C'est à travers des appareils utilisant des basses électroniques qui entraînent l'oreille à s'accommoder à l'écoute que ces messages sont transmis.

Après cette phase que nous considérons comme primordiale, nous procédons à un accouchements sonore reproduisant en fait l'événement de la naissance sur le plan acoustique et permettant au sujet de quitter l'audition foetale pour s'adapter désormais et pleinement à l'audition aérienne. C'est avec la voix de la mère que nous agissons en la défilant progressivement au travers de l'Oreille Electronique. Lorsque la voix maternelle ne peut être utilisée (pour différentes raisons sur lesquelles il nous est impossible d'insister, faute de temps), nous procédons à ce conditionnement à l'aide de sons musicaux. Après une longue expérience clinique et de nombreux essais en laboratoire, nous avons

choisi électivement la musique de Mozart (surtout les pièces pour violon) car elle seule nous donne des résultats étonnants, toujours positifs, dans tous les coins du monde et quelle que soit l'ethnie qui se trouve concernée. C'est en cela que nous pouvons dire de la musique de Mozart qu'elle est universelle. Ce grand compositeur était sans aucun doute directement branché sur les rythmes cosmiques qu'il a su transcrire au travers d'un système nerveux dépourvu de toute imprégnation égologique.

Mozart, retransmis en sons filtrés (c'est-à-dire en sons intra-utérins) et écouté sous Oreille Electronique devient ainsi un vecteur d'harmonisation, de dynamisation, d'éveil et de créativité. Les réponses sont immédiates : le sujet s'active, modifie ses références neuro-végétatives, voit sa respiration s'amplifier, son pouls s'accélérer. Il manifeste un désir de communiquer avec son environnement. Sa posture se transforme également et devient celle de l'écoute. Cette musique agit tout particulièrement sur les fléchisseurs.

Après l'accouchement sonore et avant d'introduire le sujet dans un univers sémantique qui risque d'être psychanalytiquement chargé de blocages affectifs (qui ont suscité notre intervention de thérapeute), nous continuons d'utiliser la musique pendant une longue période prélinguistique qui va permettre au sujet de se préparer au dialogue avec l'autre. Pendant cette phase, nous utilisons trois sortes de sons musicaux : Mozart, le grégorien et les comptines, tandis que nous entraînons l'oreille droite à devenir prédominante. La latéralité s'institue sur une dextralité dont j'ai évoqué les principaux effets dans plusieurs ouvrages.

Pourquoi Mozart, pourquoi le grégorien, pourquoi les comptines ? Il y aurait beaucoup à dire sur ces différents choix. Il reste surtout à constater que, sur des dizaines de milliers de cas (pathologiques et normaux), les réponses neuro-psycho-physiologiques ont largement dépassé les scores atteints par les techniques habituellement utilisées. Pour Mozart, comme je l'ai déjà indiqué, les pièces pour violon (contenant donc de nombreuses séquences riches en sons aigus) sont les plus efficaces. Quant au grégorien, les modulations du type Solesmes établies par Dom Gajard constituent les éléments de choix. En effet, le répertoire transmis par cet infatigable et génial chercheur détient une universalité et une efficacité pédagogique et thérapeutique incontestable. A l'inverse de la musique de Mozart, le grégorien apaise, calme le cœur et la respiration en même temps qu'il sollicite la verticalité, agissant électivement sur les extenseurs.

Pour les enfants, en même temps que les deux éléments sonores précédemment évoqués, nous faisons passer des comptines de l'ethnie à laquelle appartient l'enfant. Ceci est très important et nous révèle à quel point ces chansons d'enfants qui ont traversé les siècles, constituent les bases mêmes de la langue qui sera plus tard utilisée comme moyen de communication. Elles contiennent les structurants folkloriques du futur langage. Les comptines allemandes ou espagnoles par exemple, ne peuvent en aucun cas être appliquées à l'éducation ou à la rééducation des petits français. Les rythmes de base correspondant à des codages neurologiques différents restent spécifiques de chaque ethnie. Et même au sein d'une même linguistique (la francophonie par exemple) les comptines constituent des éléments particuliers ne pouvant être utilisés d'un pays à l'autre. Par ailleurs, pour les enfants présentant des troubles profonds de la personnalité (autisme, schizophrénie...), nous faisons passer tout d'abord des comptines sur des la-la-la sans valeur sémantique, afin de ne pas projeter l'enfant dans une dynamique linguistique qu'il a jusqu'à présent refusée. Les rythmes que contiennent les

comptines vont le préparer à accepter progressivement le langage avec ses incidences psycho-affectives susceptibles de transformer son univers relationnel.

Dès lors, après cette minutieuse préparation, le système nerveux redevenu réseau intégrateur libre et libéré, sera capable de recevoir le montage linguistique dont l'enfant ou l'adulte pourra se servir dans un but de totale communication avec son environnement. Les processus d'intégration et d'apprentissage seront de la sorte réactivés et permettront au sujet de bénéficier de toutes ses potentialités. Toujours sous Oreille Electronique, nous proposons alors à l'individu des mots riches en fréquences aiguës (des siffantes) et filtrés progressivement de 500 à 500 Hz jusqu'à 7 ou 8 000 Hz, c'est-à-dire jusqu'au moment où il retrouve la relation acoustique qu'il avait précédemment engrammée. Ces séances sont alternées avec des séances de musique filtrée et de chant grégorien. Elles font intervenir les circuits audio-vocaux contrôlés par l'oreille droite, c'est-à-dire empruntant l'itinéraire le plus court en matière d'impulsion neuronique.

Voici le moment de conclure. Qu'allons-nous pouvoir retenir de ce long exposé centré sur des données scientifiques qui semblent parfois fort éloignées de la musique elle-même en sa puissance créatrice ? Que l'on me pardonne cette approche quelque peu rébarbative et par trop spécialisée mais qu'il me soit donné, pour terminer, de m'adresser au musicien en abordant avec lui la notion de sa responsabilité.

Capable de résonner aux accents d'une mystérieuse induction, il doit par le choix des compositions qu'il réalise, par la façon dont il use de son art, par la subtilité avec laquelle il apprête ses modulations, pouvoir communiquer intimement avec celui qui se trouve à l'autre bout de la chaîne et dont le corps tout entier demeure à l'écoute de ce vibrant message. Son don de créativité lui est offert pour qu'il mette au service de l'autre cette manne qui lui est si généreusement dispensée. Il doit prendre conscience du rôle essentiel qu'il est appelé à jouer auprès de chaque être humain afin de le conduire vers sa réalité linguistique. La musique, en effet, constitue le meilleur moyen de préparer les voies sur lesquelles s'instaurera le langage.

Elle est en son essence, cette vibration première qui met en résonance le système nerveux humain, substrat de tous les mécanismes appelés à activer le corps et l'âme. Par ses modulations, elle peut aider à façonner l'être humain en ses composantes physiques, mentales et spirituelles. Par ses accents, elle peut dégager de ses entraves celui qui se trouve enserré dans les rets qu'aura tissés l'existence. Elle est le fondement même du chant qui psalmodie la libération de l'être en proie à l'angoisse de vivre. Elle est un don gratuit étrangement et merveilleusement offert pour que l'homme s'élève jusqu'à sa véritable condition humaine.

La musique détient ainsi un caractère universel mis au service de tous. Et le musicien doit en permanence garder à l'esprit qu'il ne compose pas ou qu'il ne joue pas de la musique pour lui seul ni pour plaire essentiellement à un cercle d'initiés, sorte d'assemblée privilégiée réunie autour d'une même culture. Il est là pour dispenser à tous ce don musical qu'il a si généreusement reçu, au-delà même des dimensions humaines.

C'est dire combien sa responsabilité est grande, combien ses pouvoirs sont étendus. Et rien ne doit lui permettre d'en user abusivement et de créer en toute liberté des montagnes sonores qui transgressent les lois de l'harmonie, celles qui régissent la marche du monde et constituent la base même des réponses neuro-physiologiques de tout être humain. Par son action, par sa vigilance, par ses luttes et ses combats, il doit rester attentif à ces lois dont l'universalité reste

le critère structurant neurologique par excellence. Je fais bien entendu allusion à ces compositions aberrantes qui sont de véritables drogues soniques destinées à asservir des générations de jeunes en détruisant leur système nerveux d'une façon parfois définitive.

L'appel que je lance aux musiciens de notre temps en évoquant la puissance et les dangers de l'émission créatrice ne doit pas faire oublier celui qu'il faut adresser aux spécialistes chargés d'assurer la qualité de réception du message musical au niveau du système nerveux destiné à le percevoir. De même qu'il ne sert à rien de présenter des toiles de maîtres à des enfants démunis de vision ou non désireux de voir et encore moins de regarder, de même il est inutile d'abreuver les oreilles des enfants d'une musique dont on connaît toute la beauté et dont on apprécie l'insondable richesse, si ces jeunes présumés auditeurs sont dépourvus d'une véritable écoute.

Il est donc notre pouvoir à l'heure actuelle, je le rappelle, non seulement de mesurer les potentialités d'écoute mais aussi de les modifier pour en augmenter l'efficacité. Si bien qu'il est possible, avant d'accorder les instruments alors même qu'on s'apprette à en louer, d'accorder nos oreilles afin de bénéficier, au-delà du désir d'entendre rétabli, de la faculté d'intégrer, de s'imbibber de ce message jusqu'à l'incarner.

Ai-je assez insisté sur la nécessité de connaître et de mesurer les effets de la musique sur l'organisme humain, afin de mieux saisir la portée que peut

avoir toute composition musicale, qu'on se place d'un point de vue éducatif et culturel ou que l'on s'adresse à des critères thérapeutiques.

Il me serait agréable de terminer cette conférence en émettant un vœu : celui de voir se constituer, au sein de l'ISME, des groupes de recherches destinés à étudier en profondeur les problèmes inhérents aux orientations d'ordre psychologique et psychanalytique que prennent certains spécialistes ouverts aux investigations fondamentales en matière de neurologie et de neurophysiologie. Ces équipes travaillant en collaboration avec ceux dont le souci reste et doit rester celui de créer et de produire de la musique permettront ainsi de recueillir, dans cet énorme réservoir humain qu'est le monde d'aujourd'hui, les énergies nécessaires à la mise en place de vastes moyens éducatifs et thérapeutiques, réservés jusqu'à présent à quelques élites à peine conscientes de ce qu'elles possèdent.

J'aimerais ajouter enfin quelques mots qui voudraient être des notes de musique : que les organisateurs de ce congrès trouvent ici nos chaleureux compliments pour l'énorme effort dont ils ont fait preuve afin de mener à bien une rencontre aussi dense et aussi enrichissante. Qu'il me soit permis de manifester publiquement ma reconnaissance à Mme Blanche Leduc, présidente de la Section Française de l'ISME, pour son immense travail discrètement assumé jusqu'à l'effacement. C'est à elle que je dois l'honneur d'être aujourd'hui parmi vous.

Merci de votre attention.

Références bibliographiques

TOMATIS A.A.

- L'OREILLE ET LE LANGAGE, Editions du Seuil (1963). Collection Microcosme. Le Rayon de la Science n° 17, 192 pages illustrées.
- EDUCATION ET DYSLEXIE, Editions ESF. Paris (1971). Collection « Sciences de l'Education », 201 pages.
- LA LIBERATION D'ŒDIPPE, Editions ESF. Paris (1972). Collection « Sciences de l'Education », 180 pages.
- VERS L'ECOUTE HUMAINE, Tome 1 : Qu'est-ce que l'écoute humaine ? Editions ESF. Paris (1974). Collection « Sciences de l'Education », 171 pages illustrées.
- VERS L'ECOUTE HUMAINE, Tome 2 : Qu'est-ce que l'oreille humaine ? Editions ESF. Paris (1974). Collection « Sciences de l'Education », 171 pages illustrées.
- L'OREILLE ET LA VIE, Editions Robert Laffont. Paris (1978). Collection « Réponse-santé », 310 pages.
- L'OREILLE MUSICALE, Journal Français O.R.L. 2, n° 2, page 99-106. Imprimerie Gauthier (1953).
- L'OREILLE DIRECTRICE, Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches médicales de la SFECMAS (juillet 1953).
- LA VOIX CHANTEE, Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches médicales de la SFECMAS septembre (1953).
- CORRECTION DE LA VOIX CHANTEE, Cours International de Phonologie et de Phoniatry (Faculté de Médecine de Paris). Librairie Maloine, pages 335-353. (1953).
- RELATION ENTRE L'AUDITION ET LA PHONATION, Annales des Télécommunications. Tome II, n° 7-8. Cahiers d'Acoustique (juillet-août 1956).
- AUDIOMETRIE OBJECTIVE : RESULTATS DES CONTRE-REACTIONS PHONATION-AUDITION, Journal Français d'Oto-Rhino-Laryngologie, n° 3, page 379. Imprimerie M. Gauthier, Lyon (mai-juin 1957).
- CONDITIONNEMENT AUDIO-VOCAL, Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine, Tome 144, n° 11 et 12. Communication présentée par M. Moulouquet (mars 1960).

- LA RESONNANCE DANS LES ECHELLES MUSICALES - LE POINT DE VUE DU PHYSIOLOGISTE, Annales de l'Institut de Musicologie (sous la direction de M. J. Chailley). Conférence prononcée le 9 mai 1960 au cours du Colloque international sur la « Résonnance dans les Echelles Musicales », à l'amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie.
- LA VOIX, « Revue Musicale », édition spéciale consacrée à « Médecine et Musique », (1962).
- L'OREILLE DIRECTRICE, Editions Sodatap (1966).
- LA MUSIQUE ET L'ENFANT, Communication faite au Premier Symposium Régional de la Musique, à Pierrelatte, 11-14 mai 1972.
- L'INTERPRETATION DU TEST D'ECOUTE, Rapport au III^e Congrès International d'Audio-Psycho-Phonologie, Anvers (1973).
- LA REEDUCATION DE LA VOIX - LES DIFFERENTES METHODES DE TRAITEMENT, La Vie Médicale, n° 20, mai 1974.
- LE ROLE DE L'OREILLE DANS LA MUSICOTHERAPIE, Rapport au Congrès International de Musicothérapie, Paris, 31 octobre-3 novembre 1974.
- L'OREILLE CONSIDEREE COMME CAPTEUR, Les Cahiers de la Méthode Naturelle en Médecine. Septembre 1974.

MADAULE P.

- L'AUDIO - PSYCHO - PHONOLOGIE AU SERVICE DES CHANTEURS ET DES MUSICIENS, Editions Centre du Langage (1976).

STANLEY JONES D. et K.

- LA CYBERNETIQUE DES ETRES VIVANTS, Gauthier-Villars, Paris (1962).

LOURIA A.R.

- HIGHER CORTICAL FUNCTIONS IN MANN - Basic Books, New York (1970).

POLJAKOV G.I.

- THE CORRELATION OF THE BASIC TYPE OF NEURON IN THE CORTEX OF MAN, Editions Mouton (1956).

rassemblés à l'Ecole de Musique prirent le départ pour un long défilé à travers la ville en se rendant tout d'abord devant la Mairie où les attendait M. Cassabel, Maire, entouré de deux adjoints, M. Sarzi, Président de la Fédération du Midi; M. Monier, membre du Conseil d'Administration de l'Harmonie, ainsi que deux membres du Conseil d'Administration de la Fanfare d'Yverdon (Suisse), amie de l'Harmonie Chaurienne. Une aubade très réussie fut applaudie par les personnalités et une partie de la population venue témoigner sa satisfaction aux musiciens.

Le défilé continua, se dirigeant vers l'hôpital où un concert devait être donné aux malades qui l'apprécieraient beaucoup.

Mais le clou de la fête eut lieu à la cathédrale Saint-Jean où eut lieu, dans un calme solennel, un concert spirituel. Avoient pris place au premier rang M. Cassabel, Maire; M. Sarzi Président fédéral et Madame, M. le Lieutenant-Colonel Jean de la Légion Etrangère en garnison à Castelnaudary, M. Garret, Directeur de l'Hôpital, M. le Capitaine de gendarmerie, M. le Commissaire de Police, M. et Mme Monier des Sans Soucis, et la délégation des Musiciens d'Yverdon (Suisse).

Au concert, dirigé par le jeune Bernard Grimaud, 25 ans, lauréat du Conservatoire de Toulouse, et M. Dupuy, Président des Sans Soucis et Directeur de la Fanfare, on écouta: Judex de Gounod; Monastery Garden de Kettelbey; Vision du Ciel, pour cor de Gadenne; Hymne à la Musique de Serge Lancel; à l'élévation: Aux Champs par la Batterie fanfare; et à la fin de la messe: Marche consulaire à Marengo par l'Harmonie et la Batterie fanfare.

Cette année, la musique a accompagné la messe dite de Saint-Michel, dont l'auteur, aveugle, bien connu dans le Lauragais et aujourd'hui décédé, n'est autre que M. Almé Tourmier, ancien organiste de la cathédrale de Carcassonne.

Ce concert fut fort apprécié par un nombreux public qui se retira enchanté de cette belle prestation musicale, tandis que MM. Grimaud et Dupuy recevaient les félicitations des nombreuses personnalités présentes, celles-ci s'adressant non seulement aux directeurs, mais aussi aux très jeunes musiciens sortis de l'Ecole de Musique de Castelnaudary.

Un repas de 110 convives réunissant musiciens et amis de la musique eut lieu dès 21 heures au restaurant Dayde à Las Crozes, petit hameau situé à 5 kilomètres de Castelnaudary. Il fut présidé par M. Cassabel, Maire autour duquel se trouvaient M. et Mme Sarzi, M. Miquel Président de l'U.D. des Sociétés Musicales de l'Aude et Madame. Y prirent la parole: MM. Dupuy, Président, Grimaud, Directeur, Sarzi, Président Fédéral, et Cassabel, Maire.

Des récompenses furent ensuite données aux musiciens méritants dont les noms suivent.

L'une d'elles, concernant M. Etienne Rey, fut remise à son domicile personnel par M. Sarzi, assisté des membres du Conseil d'Administration de l'Harmonie, M. Rey étant fatigué, n'a pu assister à ces manifestations, celui-ci est Président d'Honneur des Sans Souci.

La fête se termina très tard dans la nuit lauragaise.

Coursan

DEUIL A L'HARMONIE REPUBLICAINE

Alors que l'Harmonie était à l'inauguration de la nouvelle école élémentaire, quelques heures plus tard avait lieu l'inhumation de notre regretté musicien Guillaume Dat qui avait longtemps appartenu au pupitre des trombones.

Tous les musiciens l'ont accompagné à sa dernière demeure, sans musique selon les dernières volontés du défunt.

Les dirigeants, musiciens et ami de Guillaume, présentent leurs sincères et amicales condoléances à sa veuve ainsi qu'à toute sa famille.

APRES L'INAUGURATION DE L'ECOLE PAR L'HARMONIE REPUBLICAINE

L'Harmonie Républicaine de Coursan a pris une large part à l'inauguration de la nouvelle école élémentaire Jeanne-MIQUEL qui a eu lieu le samedi 8 décembre devant une foule considérable. L'harmonie ayant retrouvé son indépendance, certains anciens musiciens ont déjà pris place à leurs pupitres.

Fort de ses 40 musiciens cour-sannais, elle a participé avec enthousiasme à cette inauguration à laquelle elle a donné une grande animation.

Tout d'abord, lorsque Monsieur Kilian, Sous-Préfet de Narbonne, Monsieur Gilbert Pla, Maire et Conseiller général de Coursan et Monsieur R. Capdeville coupèrent le ruban traditionnel aux couleurs de la République, cinq jeunes trompettistes sonnèrent - Aux Champs -, ce fut ensuite le silence parfait car la plaque portant le nom de Jeanne Miquel, qui sera désormais et pour toujours le nom de cette belle école, était dévolée par les mêmes personnalités, l'Harmonie interpréta le - Chant des Partisans - qui rappela à beaucoup de Coursannais, les heures angoissantes du maquis. Il fut écouté dans un silence solennel et déclencha quelques larmes dans l'assistance. La Marseillaise retentit aussitôt après.

Ce fut ensuite la partie concert. Disons tout de suite que toujours dans le désir de bien faire, il fut interprété d'une façon remarquable, sous la direction de Monsieur André Sarzi, Directeur de l'Ecole de Musique et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

Tout d'abord :

- 1° — Granada, paso doble de Lara
- 2° — Till (le monde et notre amour) de Danvers
- 3° — Nabucco, chœur des esclaves de Verdi

Disons aussi que notre ami André Sarzi, a dirigé cette prestation musicale avec le sérieux qu'on lui connaît, ce qui lui valut les félicitations de la part de Monsieur Kilian, Sous-Préfet et de toutes les personnalités qui avaient écouté ce concert avec beaucoup d'attention. Monsieur le Député Guidoni et son suppléant Monsieur Barailla étaient également présents.

Ceci est un grand encouragement pour nos musiciens qui partent avec le désir ardent de faire revivre à Coursan les beaux concerts d'antan.

NARBONNE : CONCERT DE LA LYRE NARBONNAISE

Le concert de la Lyre Narbonnaise donné en ce matin du 9 décembre 1979 dans la somptueuse salle des Synodes de la Mairie de Narbonne, à l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, n'a pas failli à la tradition.

En effet bon nombre de mélomanes sont venus soutenir ces musiciens amateurs qui œuvrent pour le renouveau de l'art musical à Narbonne.

Sous la baguette du chef Emile Espuna, assisté de son neveu Georges Espuna, les cinquante musiciens de la Lyre Narbonnaise ont offert au public venu les écouter un concert instrumental de très bonne qualité et un programme de choix à la fois très complet et très varié avec : Impérial marche de Karl King, Les Saltimbanques, ouverture de L. Ganne, Moonlight Sérénade de Glen Miller, Hymne à la Nuit de Rameau, Intermezzo de l'Arlésienne de Bizet. L'Agnus Dei fut chanté par G. Cabrier, cor solo à la Lyre, La Mascotte fantaisie Audran, hautbois solo, Raoul Rossignol, Coplas, paso doble de Mostazo.

A l'issue du concert, Monsieur Soulié, président de la Lyre et Monsieur Sarzi, Président fédéral procédèrent à la remise des récompenses aux musiciens particulièrement dévoués à la Société.

C'est ainsi que furent distribués : une médaille de bronze de la Fédération du Midi à Monsieur Marcel Guiraud pour 5 années de présence à la Lyre, trois médailles dorées fédérales à MM. René Boulangon, Claude Clerc et Georges Espuna pour 15 années de présence. Deux médailles de bronze C.M.F. à MM. Henri Huil-

let et Gérard arrabe pour 20 années de présence. Une médaille argentée C.M.F. à Monsieur Etienne Causse pour 30 années de présence. Cinq médailles dorées à MM. André Blum, Noël Evrard, Joseph Rieux, Ernest Marotti, Maurice Golano pour 40 années de présence. Une médaille de vétéran avec étoile pour 70 ans d'âge et la médaille d'officier des Palmes Académiques à Monsieur Raoul Rossignol. Une médaille de Chevalier des Palmes Académiques à Monsieur Gabriel Cabrier. Trois médailles d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales à MM. Lazare Torcal, Gabriel Cabrier et Etienne Causse.

Cette sympathique cérémonie terminée, le Président Soulié et l'ensemble du bureau se rendirent au chevet de Monsieur Capman, Directeur de la Lyre afin de lui remettre la médaille de la ville de Narbonne.

Assistèrent à ce concert : Madame Authier représentant Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur J.-Louis Soulier, Président de la Lyre Narbonnaise, Monsieur André Sarzi Président Fédéral et Madame, Monsieur Rivet Président Honoraire de la Lyre et Madame, Monsieur PHALIPOU, Secrétaire Général de la Lyre et Madame, Monsieur Pedarros trésorier, Monsieur Meclé maire-adjoint de la ville de Narbonne, Monsieur Galley membre du Conseil d'Administration et Mademoiselle Cros Conseiller Municipal de la ville de Narbonne.

Bonne journée pour la Lyre Narbonnaise qui n'a pas failli à sa noble tradition.

Attendons maintenant les concerts futurs qui feront la joie des mélomanes narbonnais, nous ne doutons pas qu'ils seront de très belle qualité avec la direction de notre ami Emile Capman et de son Sous-Chef Georges Espuna.

Gard

SAINTE CECILE « AU VAL NOIR »

Le dimanche 25 novembre 1979, l'Harmonie municipale de la Grand-Combe a fêté dignement la Sainte Cécile, par une messe, au cours de laquelle ont été exécutés les morceaux suivants : Première Marche de Joseph Naro, Nabucco (chœur des esclaves) de Verdi, Judex de Gounod, et Marche militaire de Tchaïkovsky.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Orléans. Tel. 08.24.87



catalogue sur demande

Ensuite, c'est par un apéritif offert par les Amis de l'Harmonie, dans notre salle de musique, que se sont réunis les représentants de la municipalité, les musiciens et leurs familles, pour boire le verre de l'amitié. Au cours de celui-ci, notre Président nous a fait admirer notre nouveau costume, plus léger et d'une teinte plus gale.

Et c'est autour d'une table bien garnie qu'a eu lieu notre banquet annuel. C'est notre Président, M. Roussel, qui a pris la parole, pour excuser les invités qui n'ont pu venir, et qui a retracé les événements les plus marquants de la vie de notre phalange musicale : services et concerts, ainsi que des réalisations qui ont été faites dans l'année écoulée. Il a ensuite remercié M. le Maire, ainsi que les membres de son conseil municipal, pour l'aide généreuse, apportée à notre Société.

A son tour, M. le Maire remercie les membres de notre Harmonie pour sa belle tenue, ainsi que pour ses succès, qui honorent notre ville. Il a fait l'éloge de son chef de Musique, M. Joseph Naro, et de ses adjoints, MM. Moskotéoc et Valette.

M. Naro, chef de musique, à son tour remercie M. le Maire et son conseil municipal des aides financières accordées à notre Société de musique; et excuse M. Sarzi, Président des Sociétés musicales du Midi, qui n'a pu se joindre à nous pour raisons familiales. Il a fait ensuite l'éloge des jeunes élèves musiciens, qui sont venus renforcer notre effectif. Ensuite, il remercie les musiciens pour leur assiduité et les encourage à continuer.

A cette occasion a eu lieu une remise de médailles et de diplômes, par M. le Maire, à cinq membres de notre Harmonie, ayant atteint une grande ancienneté dans les rangs de celle-ci. Une médaille d'or, une médaille d'argent et trois médailles de bronze ont été attribuées aux heureux méritants.

Et notre Sainte Cécile 1979, s'est terminée par les fions-fions endiablés de l'orchestre, pour le plaisir de tous les participants.

LE VIGAN : SOCIÉTÉ MUSICALE « LES ENFANTS DU VIGAN »

En présence de très nombreuses personnalités, l'Ecole de Solfège a été officiellement consacrée. Les autorités civiles de la ville, Monsieur Abad Sous-préfet; Monsieur le Docteur Millet, Député du Gard; Monsieur Alain Journet, Maire Conseiller Général; Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux; Monsieur le Maire de Bez; les autorités religieuses, les chefs d'établissements scolaires, les responsables des associations, et également, en visite impromptue, le Président du Conseil Général Monsieur Beaumet, tous avaient tenu à s'associer à la grande « famille » de la musique des Enfants du Vigan, pour fêter dignement en ce 25 novembre, fête de Sainte-Cécile patronne des musiciens, l'inauguration de la nouvelle école de solfège.

Le Président M. Pierre Ducros, avec émotion, se réjouit de voir en l'école de solfège à présent

officialisée, un nouveau fleuron qui vient couronner le 115^e anniversaire de la plus ancienne société vignicole.

Il rapela qu'au cours de sa longue existence, l'association traversa des périodes fastes et d'autres plus maussades mais sut toujours, grâce au dévouement de tous ses membres, perpétuer dans notre cité la musique populaire.

Il fit ensuite le long historique amenant à la création de cette école, en remerciant au passage tous les élus et pouvoirs publics pour l'aide apportée.

Il souhaite la bienvenue au nouveau professeur, Madame Néron, et avant de conclure, il tint à remercier et à féliciter une nouvelle fois M. Jean Jayraud - Notre chef de musique qui depuis 10 ans en dehors de ses obligations professionnelles, consacre beaucoup de son temps à la formation des jeunes musiciens. Puis chacun leva son verre à la prospérité de la société et de l'école créée.

GIGNAC : ECHOS DE LA SAINTE-CECILE

L'Union Musicale a fêté la Sainte-Cécile le dimanche 25 novembre. Lorsque le prêtre fait son entrée dans l'église qu'occupent les soixante-cinq exécutants, ce sont les 36 musiciens formant l'Harmonie qui exécutent la marche religieuse d'Alceste de Gluck sous la direction de leur chef Yves Azéma.

A l'offertoire, « O Jésus que ma joie demeure » de J.-S. Bach est une sorte de prélude aux deux interprétations suivantes, jouées pendant la communion : l'Adagio de Marcello et la pastorale pour flûte et harmonie qui nous vaut la joie d'écouter notre jeune Valérie (petite fille de Monsieur Tresquet) dont le talent de musicienne et d'instrumentiste s'affirme de plus en plus.

Pendant l'élévation, la section fanfare joue « Aux Champs ». Elle compte beaucoup de jeunes, mais avec les chevronnés et leur jeune chef Fernand, ils feront parler d'eux.

La marche des Ruines d'Athènes et les Dragons de Noailles terminent cette belle messe de la Sainte-Cécile.

C'est à l'auberge du Vieux Moulin que plus de 90 convives se retrouvent auprès d'une table bien garnie mais auparavant l'Union Musicale a donné l'Aubade à Monsieur et Madame Ventosa qu'il convient ici de féliciter pour leur excellent menu et leur impeccable service.

Monsieur Senes, député maire et le père Bertrand honorent de leur présence cette amicale réunion de famille.

Tour à tour, le Président Paulet, le chef Azéma et Monsieur Senes disent leur joie de voir cette journée bien réussie et exaltent les bienfaits de la musique à Gignac 1919-1979 soixante ans ce jour, sont présents à l'esprit, de vie de l'Union Musicale où en tous ceux qui depuis sa création ont été des fidèles sociétaires et de dévoués serviteurs de la musique qui ne sont plus de ce monde, ou bien dans l'impossibilité d'être des nôtres.

Seul, Monsieur Pierre Montels a connu la fondation de l'U.M., un souvenir spécial pour ceux de nos camarades qui nous ont quittés bien jeunes. Souhaitons de tout cœur que nos jeunes persévèrent sur les traces de leurs aînés et que la portée, avec ses notes guide cet esprit musical tout au long de leurs vies pour le plus grand bien de notre société et la joie de notre cité.

Hérault : Montpellier

AVEC LES BERETS ROUGES

La Société « Les Bérêts Rouges » entrée depuis quelques années à peine dans la Fédération du Midi, est un groupement formé de jeunes éléments de huit à quinze ans qui se sont réunis pour former peut-être l'une des plus jeunes sociétés de musique françaises. Placée sous la haute autorité de M. Jean Delmas, elle vient de faire un agréable séjour

à Heidelberg (Allemagne de l'Ouest) où elle a connu un magnifique succès, si on en croit un extrait du Journal allemand « Rhein Necktar Zeitung ».

« ...Une image riche en couleur s'offrait à nous, lorsque les amis français débouchèrent sur la « Schefferstrasse » devant un arrière plan romantique; une image riche en couleurs. Dans leurs habits rouge et blanc, les enfants et les jeunes de la fanfare de Montpellier, notre ville jumelle, ont donné une représentation et ont joué un échantillonnage de leur riche répertoire, en majeure partie des marches.

Les montpelliérains, invités par un comité ami de Heidelberg, restèrent 10 jours dans notre ville.

Une grande réception fut prévue par la mairie, après un concert local sur la place du marché auquel la population fut cordialement invitée et au cours duquel elle ne ménagea pas ses applaudissements. La journée suivante fut consacrée aux chants, danses et jeux. Sur le terrain de la Maison « Alex Moller » eut lieu un après-midi enfantin, organisé par les collaborateurs de l'AWO.

Après le magnifique concert donné sur la place du marché, les « Bérêts Rouges » se réunirent dans la grande salle de la mairie où M. le Dr. Pietre Klette, Maire, reçut les jeunes fanfaristes et souhaita la bienvenue à leur chef M. Delmas. M. Karl Laninger représentant l'AWO pour la région conclut par un discours disant que l'on devait essayer de l'aide des associations Franco-Allemandes de continuer à établir des contacts pour les années à venir.

La musique française se trouve pour la première fois invitée à Heidelberg et les quarante jeunes français qui touchèrent au cœur la population de notre ville, passèrent une semaine à la maison Alex Moller. Quelques temps auparavant, les jeunes d'Heidelberg passèrent une partie de leurs vacances à Montpellier et à Sète. M. Willi Schmitt de l'AWO expliqua que les jeunes français avaient tout organisé avec succès pour le séjour dans les camps de vacances de Montpellier et Sète.

Les Bérêts Rouges de Montpellier sont heureux et enchantés de ce bref séjour au pays de Goethe en espérant y revenir encore de façon à ce que nos deux pays, qui furent si longtemps ennemis, deviennent unis par ces contacts amicaux et fraternels.

SAINTE-CECILE AUX BERETS ROUGES

Neuf de nos jeunes musiciens (âge moyen 10 ans) ont été décorés de la médaille de bronze délivrée par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Coup de chapeau à nos Bérêts pour cet exploit.

Ces décorations ont été remises au cours d'une amicale réception qui eut lieu, le jour de la Sainte Cécile dans le local de la Maison pour Tous qui est affectée à la fanfare.

Tour à tour, M. Jean Delmas, Directeur de cette belle et jeune phalange de fanfaristes, M. Emile Vice-Président de la Fédération des Œuvres Laïques et Charles Claude, Adjoint au Maire de Montpellier, dirent les mérites des jeunes décorés qui, depuis leur fondation il y a sept ans ont été assidument fidèles aux répétitions et ont fait d'énormes progrès dans la maîtrise de leur art.

Les personnalités invitées outre celles nommées MM. Raoul Calmel, Administrateur des Œuvres Laïques Municipales et Auguste, Directeur du Centre aéré de Bionne, ainsi que Jean Delmas et le doyen La Chiche, 79 ans dont 72 de tambour, remirent la médaille aux jeunes instrumentistes : Abdalah Benamor, Jérôme Daurés, Frédéric Tremollet, Jean-Michel Pageaud, Christophe Valentin, Jean-Michel Vilanova, Freddy Hernandez, Michel Vialles et José Mathieu.

Après cette cérémonie, un goûter fut servi, puis les Bérêts Rouges régalerent leurs amis de musique, M. Charles Claude apportant le renfort de son talent de premier Tambour.

Le dimanche 2 décembre la jeune société était invitée par la fanfare de Clermont-l'Hérault qui fêta également la Sainte Cécile

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	605	770
CORNET, si b	690	855
BUGLE, si b	795	995
ALTO, mi b	1 200	1 540
BARYTON, si b	1 600	2 080
BASSE, si b à 4 pistons	2 090	2 670
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	6 790	8 280
TROMBONE à coulisse	800	1 040
TROMBONE à pistons	1 540	1 995

LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1 850
SAXO ALTO, mi b	2 055
SAXO TENOR, si b	2 230
SAXO BARYTON, mi b	4 350
CLARINETTE, si b super ébène	930
GRAND FLUTE argentée plateaux pleins	800

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28-44-22 - 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



défilé et concert à l'hôpital par les deux fanfares et le banquet présidé par M. Vidal, maire de Clermont, mis fin à cette fête pleine de chants et de musique.

Disons aussi que le samedi 1^{er} Décembre les Bérêts Rouges ont préte leurs concours à l'occasion du premier anniversaire du centre commercial de la Paillade-Montpellier.

LA FANFARE DE PEZENAS FETE LA SAINTE-CECILE

Le dimanche 25 novembre les rues de Pézenas ont été animées deux heures durant par la fanfare piscénoise. Certains se sont demandé ce qui pouvait expliquer cette sortie qui n'empruntait pas les circuits habituels. La raison en est pourtant bien simple : la Fanfare piscénoise fêta ce jour-là, la Ste-Cécile patronne des musiciens.

Après avoir, la veille, participé avec les autorités locales à l'inauguration de la fête foraine, tous les musiciens s'en sont allés le dimanche matin jouer une aubade au Maire, au Premier adjoint et à chaque membre du bureau, les remerciant ainsi pour leur dévouement et leur incessante activité.

Cette journée de fête, fut également une journée du souvenir car la Fanfare piscénoise, fondée le 1^{er} mai 1898 a perdu au fil des ans de nombreux sociétaires. Le Président Fabre sut le rappeler lors du dépôt de gerbe à la mémoire des disparus au Monument aux Morts du cimetière où une minute de silence clôtura la cérémonie.

Ainsi la Fanfare piscénoise poursuit son chemin et continuera d'être présente lors de toutes les manifestations de la vie de notre cité.

NORMANDIE

MEMENTO

● Samedi 19 janvier 20 h 30, dimanche 20 janvier 16 h, Caen, Théâtre Municipal : La Péricholle, J. Offenbach.

● Jeudi 24 janvier 21 h, Caen, Théâtre Municipal : Ensemble Puissance 4, Katia et Marielle

Labeque, Pianistes, Sylvio Guada et J.-P. Drouet, Percussionnistes.

● Dimanche 27 janvier 16 h, Caen Théâtre Municipal : Procès à Jérusalem, J.-P. Descave, A. Chouraqul.

● Vendredi 1^{er} février 21, Caen, Théâtre Municipal : Eric Heidsieck, Pianiste.

● Dimanche 3 février 9 h, Lisieux, Ecole Municipale de Musique : Journée pédagogique de solfège, Journée des animateurs de chorale.

● Samedi 9 février 20 h 30, Caen, Théâtre Municipal : Eugène Oneguine Tchelitovsky.

● Dimanche 10 février 9 h, Lisieux, Ecole Municipale de Musique : Prix Marcel Petit et Challenge Emile Clarisse.

● Lundi 18 février, mardi 19 février, mercredi 20 février, Lisieux, Ecole Municipale de Musique : Stage de clarinettes.

SUD-EST - SAVOIE

Ugine

ACTIVITES DE L'HARMONIE MUNICIPALE « L'ECHO DU MONT CHARVIN »

A l'image des programmes scolaires, les musiciens de l'Harmonie effectuent leur rentrée début septembre, et le concert de la Fête de Montagnes provoque une reprise assez rapide. Malgré le peu de préparation, ce concert, dans une ambiance de fête foraine, est toujours bien accueilli.

Mais la véritable reprise voit son aboutissement en novembre, avec principalement la messe de Ste Cécile et le premier concert en salle. Cette année, avec deux semaines d'avance, notre sainte Patronne était honorée le 11 novembre, ce qui permit de cumuler également les cérémonies officielles propres à cette journée du souvenir, et l'Assemblée Générale annuelle de notre société. Une journée donc bien remplie, qui sur le plan musical apporte aux fidèles de M. l'Abbé Lacroix un environnement sonore toujours très apprécié. Un répertoire religieux très vaste parmi les œuvres des Maîtres, facilite ce concert

spirituel. Au programme de cette Messe : l'Entrée Solennelle de Aebey, le Panis Angelicus de C. Frank, l'Ave Maria de Schubert. Dans le jardin d'un Monastère de Ketelbey. Le Te Deum de MC Charpentier libéré de tous ses cuivres, les fidèles et les mélomanes unis dans une même ferveur, à ces accents triomphants.

L'Assemblée générale a toujours le même caractère familial, car comment ne pas évoquer la famille lorsque chacun est sensible aux mêmes joies et aux mêmes peines ? Comment ne pas penser à un ami, à un chef de pupitre, à notre vice-président, René Ghéno, inhumé le jour précédent ? C'est avec beaucoup de sensibilité que le président Albert Botta, évoqua cette cruelle disparition. Sur le plan bilan financier, compte rendu élection du nouveau bureau, tout se passa dans la fraternelle ambiance habituelle.

Le premier concert en salle de la saison a toujours un caractère exceptionnel, non pas sur le plan purement musical, mais à mon sens, sur le plan effectifs (nombre et qualité des musiciens). Bien sûr le public ignore bien souvent les problèmes et les difficultés du recrutement dans nos sociétés amateurs, mais chaque rentrée est toujours une hantise pour les dirigeants de nos sociétés. L'effectif présent au concert du 18 novembre n'échappait pas à cette règle. Si quelques figures ont malheureusement disparues, de nouvelles têtes apparaissent, et pour une dizaine de ces jeunes, c'était le premier contact avec les feux de la rampe.

Tout ceci pour parler de ce concert qui ne reflète pas l'image de marque de notre société. Bien sûr, ce fut un concert acceptable avec de bonnes choses, pour certains ce fut peut-être un bon concert... Le choix du programme, fait en fonction des nouvelles recrues ne présentait peut-être pas un attrait majeur, mais je reprocherais personnellement le manque de brio et d'enthousiasme, habituels à nos prestations. Il faut avouer que le public sembla boudier un peu et il n'y eut pas l'étincelle habituelle. Espérons que ce sentiment, que beaucoup ont ressenti, sera un stimulant pour chacun, et permettra de retrouver la qualité traditionnelle de nos concerts.

P. Balagno.

**TÉMOIGNAGE
D'UN REPRESENTANT DE LA
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS
MUSICALES DU SUD-EST ET
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
SUR LA FÊTE DE L'HARMONIE
VALS-AUBENAS EN L'ÉGLISE
SAINT-MARTIN DE VALS**

A notre arrivée, l'église était pleine ce 26 novembre pour fêter Sainte-Cécile.

- Dans le chœur l'Harmonie,
- Sous le transept la Chorale,
- Dans les nefes et bas-côtés une nombreuse assistance,
- Dominant le tout le magnifique Orgue illuminé,
- Un bon chauffage, un bel éclairage, une bonne sonorité.

Toutes les conditions étaient réunies pour une belle célébration liturgique.

Ce ne fut pas un concert, mais une Messe recueillie, à laquelle tous ensemble nous avons participé avec ferveur.

Dans un silence religieux la nombreuse assistance a écouté : la Marche Solennelle, l'Artoso, le Largo de Haendel et la Marche de sainte Thérèse, ouée par l'Harmonie à l'entrée, à l'Offertoire, à la Communion et à la sortie.

Cette même assistance a participé avec la chorale, en synchronisation parfaite avec l'Orgue et l'Harmonie aux chants de l'Alléluia, de Christ est venu et de la Doxologie faisant monter vers la voûte toutes les sonorités des bois, cuivres, des orgues fondues dans un même accord.

Parmi l'assistance nous avons remarqué la présence de Monsieur Hugo Malra d'Aubenas et de plusieurs de ses Adjoints et Conseillers, de Monsieur Belin, Maire de Labégude; de Messieurs Largier, Lacroix, de Madame Breyssé, Adjoints au Maire de Vals, Monsieur Paul Ribeyre, Sénateur Maire de Vals, retenu à

Paris était excusé; de représentants de la Fédération de Musique du Sud-Est et de l'Union Départementale; de musiciens de l'Harmonie Municipale d'Avignon, etc.

A la sortie, ils n'ont pas caché leur satisfaction d'avoir assisté à une si belle Messe; ils ont loué la qualité des morceaux de l'Harmonie et des chants, ainsi que la musicalité et la sonorité de l'Église et de l'orgue.

« Il est difficile de faire mieux même dans une salle de concert », disait un connaisseur.

Ce compliment est tout à l'honneur de Madame Piat, chef de cette belle phalange, de tous ses musiciens et du Père Ducol, titulaire des grandes orgues de Vals.

Un grand merci spécialement au Père Teyssier, pour son accueil et sa délicate pensée pour les défunts et les anciens de l'Harmonie.

Pour terminer l'Harmonie a interprété, sur le parvis de l'Église « Les Allobroges », tandis que des musiciens offraient des cartes souvenir, que les spectateurs s'empressaient d'acheter pour manifester leur satisfaction.

Pour leur générosité, merci !

Pour leur soutien à la musique populaire, merci !

SUD-OUEST

Gironde : Vayres

NECROLOGIE

M. Robert Feyte, Président d'Honneur de l'Harmonie, nous a quittés fin novembre. — Vice-Président de l'Harmonie depuis 1927, Président actif depuis 1964, Président Honoraire depuis avril dernier, il était titulaire de la

médaille d'or de la Confédération musicale de France.

Nous adressons à Mme Feyte et à sa famille l'expression de nos profondes condoléances.

**CONCERT
DU 30 NOVEMBRE DERNIER**

Pour la première fois à Vayres, un grand concert de musique a été donné en l'église Saint-Jean le 30 novembre dernier, sous la présidence de M. Henri Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

Participaient à cette soirée :

- l'Harmonie de Vayres, sous la direction de M. Gilbert Bois-sou;
- le Groupe Vocal des Instituteurs du Blayais, sous la direction de M. Jacques Bousquet;
- l'Ensemble Choral de Libourne, sous la direction de M. Jean Goujon.

Ce fut un succès.

L'Harmonie interpréta successivement : le Rocher Fantôme (Staz), Solveig (Grieg), Prélude et Menuet de l'Arlésienne (Bizet), Solitude (D. Ellington), Jeux en coulisses (Layens), l'Air de Ballet de Rosamunde (Schubert), Sur la lande fleurie (Thiry), Francouska (Layens), Concertino pour un automne (Delbecq), Marche Pontificale (Gounod).

Le Groupe Vocal du Blayais chanta : La, La, La, je ne l'ose dire, File la laine, Jacobs, Lader, j'entends une chanson, Quand vous mourrez de vos amours, La part à Dieu.

Quant à l'Ensemble Choral de Libourne, il interpréta : Soon a will bedone, Soleils couchants, O süsser Mai, Grosse Liddle, Mascarade des Amants, Al Vent.

En résumé, une grande soirée musicale et un vrai régal pour le public qui avait eu le courage d'affronter la nuit froide et brumeuse de novembre.

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

Pyénées-Atlantiques

HARMONIE BAYONNAISE

L'année du centenaire de l'Harmonie Bayonnaise, commencée par un brillant Concours National de musique réunissant une trentaine de Sociétés, se termine par deux autres manifestations :

Tout d'abord, une soirée le samedi 3 novembre 1979 à la Salle des Ambassadeurs du Casino Municipal de Biarritz, animée par « Los Monieeros » et les Majorottes de Saint-Pierre d'Irube dans leur spectacle de music-hall en lumière noire.

Ensuite, le dimanche 18 novembre 1979, à l'occasion de la Sainte-Cécile, une messe à la cathédrale de Bayonne. Devant une très nombreuse assistance, un programme de choix, très éclectique, avait été étudié avec le concours des Chorales paroissiales de la Côte Basque (200 choristes), direction : Mlle Lavie, et de l'Harmonie Bayonnaise (60 musiciens), direction : M. Saint-Jour.

Le programme : Prélude et Marche Triomphale de Lulli; Entends Seigneur nos cris de joie de J.-S. Bach; Je crois Seigneur : L.79; Largo de Haendel; Sanctus de Lecot; En Dieu le calme de J.-S. Bach; Ave verum corpus de St-Saëns.

La messe se termina par l'interprétation de : Tollite Hostias de Saint-Saëns.

Enlevé sous la direction de M. Saint-Jour, l'effet produit sur les fidèles fut si vif qu'il produisit des tonnerres d'applaudissements.

Au premier rang de l'assistance, remarquables : MM. Gérard Bloch, Maire-Adjoint, Mimram, qui, pour la première fois, abandonna la baguette après avoir dirigé depuis 1967 les célébrations musicales de Sainte-Cécile. A la fin du banquet de 80 convives, diverses allocutions furent prononcées par MM. Gérard Bloch, Caricano, Président de l'Harmonie, Mimram, et Saint-Jour.

Rappelons les récompenses décernées aux musiciens à l'occasion du Centenaire :

Diplôme d'honneur des jeunes musiciens : Francis Aylles, Hervé Pecastaing, Corinne Dulphy, Dominique Latrille, Michel Claverie, Jacques Claverie, Stéphane Dufriaux, Thierry Graclet, Jean Salla, Pierre Lucasse.

Diplôme d'honneur jeune musicien avec médaille : Jean-Michel Castaigns, Danielle Betourne, Véronique Camadro, Philippe Seyllan, Cécile Thobie, Bernard Etchenique, Jean-Marie Néguelou, Pantxika Loustau.

Diplôme de mérite : Bernadette Jougleux, Gaston Lagarde, Jean-Pierre Loustau, Marc Baumgartner.

Diplôme d'honneur : Julien Aguerre, Françoise Pierre, René Paris, Jean Borras, Jean-Pierre Sturm, Jean-Clément Joliet, Christian Duboue, Gaston Mignot.

Diplôme d'honneur avec médaille : Jean Saint-Jour, Armand Suhy, Salvat Halty, Joseph Jaur-regulbery.

Médaille d'honneur de bronze : Alain Demouy, Joseph Lafourcade.

Médaille d'honneur d'argent : Jean Souyri, Marcel Courtade, Sauveur Carricaburu, Jean Brouzeng, Alfred Casadebaillh.

Médaille d'honneur d'or : Roger La Monaco, Jean Delas, Fernand Carraux, Arthur Garcia, Léon Schneider, Vincent Bazzina, Jacques Larrieu, Emile Revol, Joseph Mimram, Henri Carricaco.

Médaille d'honneur des vétérans : Jean Cordier, Jean Fresneau, Jean Tazuv Raoul Mailhu.

Médaille d'honneur des vétérans avec étoile : Georges Gayan, Charles Laharrague, Louis Labat.

Médaille d'honneur des vétérans avec palme : Marcel Massé, Léo Saint-Laurent.

Médaille d'honneur d'or (chef) : Joseph Mimram.

Une plaquette du centenaire, décernée par la Confédération Musicale de France, a été remise par M. Ameller, Président de la Confédération.

SAINTE-CECILE A BIZANOS

La toute jeune harmonie municipale de Bizanos (près de Pau) avait choisi le dimanche 2 décembre 1979 pour honorer Sainte-Cécile selon la tradition.

Sous la baguette d'Henri Peela-Lahon, les 70 musiciens de la Société, proposaient le programme suivant à la messe célébrée, en l'Église paroissiale.

— Hymne à la Musique de Lancelotti

— Enchantement (rêverie) de F. Popy

— Prière du matin de Maillochaud

— Les Parthénées (marche solennelle) de C. Julien.

L'exécution de ces œuvres fut excellente et enchanté le public qui ne put retenir ses applaudissements à la fin de l'office.

Puis les rues s'animent des flonflons d'un défilé, qui conduisit les musiciens à la réception organisée en leur honneur, à la Mairie par le Conseil Municipal.

En quelques mots amicaux, M. Coudassot, Maire de Bizanos et Président de l'Harmonie, dit tout le plaisir qu'il avait eu à écouter les œuvres jouées à l'église et au nom de la Commune, il remercia les musiciens pour leur bon travail, leur participation à la vie culturelle de la cité et aussi aux efforts de tous pour développer l'école de musique.

Au repas, comme on sait les faire en Béarn, le dessert fut suivi de la remise des diplômes et médailles de la Fédération et de la Confédération.

Cette première Sainte-Cécile de la jeune Société doit être marquée d'une pierre blanche, tant pour la qualité de la musique donnée au public, que pour la valeur de l'amitié qui y règne.

EDITIONS ROBERT MARTIN

NOUVEAUTES

20 pièces progressives pour flûte à bec sur des rythmes classiques et modernes de Raymond SALMON

(facile à moyenne force) — PRIX : 15,00 F

QUATRE ŒUVRES POUR BATTERIE - FANFARE

PALMA NOVA Fantaisie sur des thèmes espagnols de Laurent Delbecq (assez difficile).

L'exemplaire complet, conducteur et 13 parties : 48,50 F.

MINAUDERIE Fantaisie de Jacques Devogel (moyenne force).

L'exemplaire complet, conducteur et 10 parties : 59,00 F.

PLAINE D'ALSACE Mazurka dans le style alsacien de Delbecq-Goute (facile).

L'exemplaire complet, conducteur et 10 parties : 41,00 F.

L'UNION FRATERNELLE Marche de Laurent Delbecq (très facile).

L'exemplaire complet, conducteur et 8 parties : 36,00 F.

LA SARROISE Valse pour fanfare de trompettes de cavalerie et cors ad libitum de André Souplet (facile).

L'exemplaire complet, conducteur et 8 parties : 36,00 F.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone les instruments de toutes marques se trouvent aux :

Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

(85) 39-29-33

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES



journal de la
Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros) du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 25 F
ETRANGER 1 an 70 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86